

# LE DEVOIR

Vol. XCVIII N° 207

LE JEUDI 13 SEPTEMBRE 2007

88c + TAXES = 1\$

## Le Québec, champion mondial de l'union libre

### La famille nucléaire éclate au Canada

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

L'amour, d'accord, mais pas le mariage. Des données dévoilées hier par Statistique Canada indiquent que les Québécois sont les champions toutes catégories de l'union libre alors que plus du tiers des couples de la province choisissent le concubinage sans engagement. Ce phénomène s'inscrit en douce dans celui, plus large,

de l'explosion de la famille nucléaire au Canada.

L'union libre triomphe donc sans partage au Québec: 34,6 % des couples de la province partagent leur quotidien amoureux de cette façon (le nombre de personnes ayant fait ce choix a bondi de 20 % en cinq ans) alors que la moyenne nationale hors Québec est de 13,4 %.

Même à l'échelle mondiale, les comparaisons faites par Statistique Canada (SC) montrent une moyenne

nettement plus élevée ici, alors que le pays le plus proche, la Suède, compte un ménage sur quatre en union libre. Près du quart des 1,4 million de familles formées de couples en union libre au Canada vivent d'ailleurs dans les régions de Montréal ou de Québec. Effet indirect: la proportion de couples mariés au Québec est plus faible que partout ailleurs au Canada (54 %, contre 68 %).

C'est là une des statistiques les plus fortes révélées hier dans la publication du troisième volet du recensement 2006, intitulé Portrait de famille. En mars, le premier volet

VOIR PAGE A 8: CHAMPION

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, à lire en page A 6

### Lumières sur Soie



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

C'ÉTAIT hier soir, au chic cinéma Impérial, la grande première du dernier film de François Girard (à gauche), adapté du roman-culte d'Alessandro Baricco. Soie s'est fait Silk puisque tourné en anglais (et en japonais). Michael Pitt (à droite) y incarne un jeune commerçant français du XIX<sup>e</sup> siècle parti au Japon chercher des vers à soie et découvrir un univers de mystère et une belle dame aux yeux ardents (Sei Ashina, au centre). Les deux interprètes ont accompagné le film à Montréal aux côtés du cinéaste montréalais, qui n'avait pas tourné de long métrage depuis Le Violon rouge. Silk gagnera nos écrans le 21 septembre.

## Les grands festivals devront se contenter de 7,4 millions

FRÉDÉRIQUE DOYON

Chose promise, chose due. Josée Verner, la nouvelle ministre du Patrimoine canadien, a rapidement détaillé la répartition des 30 millions promis aux festivals lors du budget Flaherty. Les grands festivals qui réclamaient haut et fort leur part du gâteau, soit un minimum de 10 millions pour l'été 2007, se partageront finalement une somme supplémentaire annuelle de 7,4 millions à partir d'avril 2008. Les réactions n'ont pas tardé, de la vive protestation, notamment dans les rangs du Bloc québécois, à la circonspection des deux manitous festivaliers, Alain Simard et Gilbert Rozon.

Chose certaine, Josée Verner a pris tout le monde de court en annonçant hier à Halifax les détails de l'attribution de l'enveloppe fédérale de 30 millions qui a provoqué une mobilisation monstre du début au milieu de l'été. Or cette somme sera d'abord consacrée aux événements présentant les arts et le patrimoine locaux, de niveau professionnel ou non.

En effet, 18 des 30 millions de dollars annoncés dans le budget Flaherty en mars dernier financeront un nouveau programme intitulé «Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine», qui vise surtout les manifestations jusqu'ici non admissibles aux



Josée Verner

VOIR PAGE A 8: FESTIVALS



## Roberval au photo-finish

Lundi, les électeurs de Saint-Hyacinthe-Bagot, d'Outremont et de Roberval-Lac-Saint-Jean se rendront aux urnes pour se choisir un nouveau député fédéral. Le Devoir termine aujourd'hui sa série de trois textes avec un portrait de la course extrêmement serrée qui agite le Lac-Saint-Jean.

ALEC CASTONGUAY

Saint-Félicien — Malgré sa joie de vivre naturelle, Donat Massie a le moral dans les talons. Il vient tout juste de congédier quatre de ses 36 employés. Il n'avait pas le choix: un des grands garages qui abritent l'énorme machinerie forestière en réparation est vide depuis plusieurs semaines. Dans la bâtisse où flotte une odeur d'huile et de métal chauffé, les mécaniciens peçhés sur les quelques pièces à réparer

VOIR PAGE A 8: ROBERVAL

### INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 5	Météo.....	B 6
Bourse.....	B 2	Monde.....	A 5
Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 4
Décès.....	B 4	Sports.....	B 6
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

## Prévoir l'imprévisible

### La Commission scolaire de Montréal met en place des plans de mesures d'urgence pour ses 216 établissements scolaires

Comment se préparer à l'imprévisible? Voilà une question que se sont posée cette année les directions de plusieurs écoles dans la foulée de la tragédie survenue au collège Dawson et de la fusillade de Virginia Tech aux États-Unis.

CLAIRANDRÉE CAUCHY

**A**u cours des prochaines semaines, tous les élèves participeront à un exercice d'incendie, passage obligé de l'automne scolaire. Mais au-delà des feux, les établissements d'enseignement tentent aussi de se préparer à affronter des événements autrement plus violents dans la foulée des événements survenus au collège Dawson, puis à Virginia Tech, l'année dernière.

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) a entrepris de mettre en place des plans de mesures d'urgence pour ses 216 établissements scolaires, qui devraient être soumis d'ici quelques semaines aux divers conseils d'établissement. «Il y a de nouvelles réalités auxquelles on doit faire face. Avant, on se préparait seulement pour les feux, puis tout allait bien. Aujourd'hui, on essaie de prévoir un éventail beaucoup plus large d'événements», a expliqué le responsable de cette tâche colossale au siège social de la commission scolaire, Michel Trottier.

Si les tremblements de terre, les émanations de gaz toxiques, les pannes de courant et tutti quanti figurent parmi les risques contre lesquels les écoles tentent de se préparer, la principale nouvelle menace

VOIR PAGE A 8: ÉCOLES



REUTERS

Le drame de Dawson ne marque pas le principal point tournant dans l'élaboration de mesures d'urgence. Après le 11 septembre 2001, le gouvernement du Québec a exigé que les établissements d'enseignement collaborent à l'élaboration des plans de sécurité civile.

ESPACE  
MUSIQUE  
100,7 FM

www.radio-canada.ca/radio

# Jazz

17h30

En semaine avec André Vigeant  
Réalisation: Anne Dubois  
Le week-end avec Darothee Berryman

## LES ACTUALITÉS

RECENSEMENT 2006

## Le nombre de couples gais fait un bond

Ottawa — Le nombre de couples de même sexe au Canada a augmenté cinq fois plus que le nombre d'unions hétérosexuelles, démontrent les données du recensement dévoilées hier, qui font état pour la première fois du nombre de couples gais mariés au pays.

S'inscrivant dans l'histoire puisqu'il s'agit du premier décompte depuis la légalisation du mariage homosexuel, en 2005, le recensement de 2006 fait état de 7465 mariages gais au Canada.

Les gais mariés demeurent cependant marginaux, les couples homosexuels optant surtout pour les unions civiles.

Au total, 45 345 couples gais, mariés ou vivant en union civile, ont été dénombrés en 2006, une hausse de 33 % depuis 2001.

En comparaison, le nombre de couples hétérosexuels a augmenté de 6 % au cours de la même période.

Si le bond est aussi considérable, les couples gais demeurent l'exception, ne représentant que 0,6 % de tous les couples canadiens.

C'est au Québec qu'on trouve la plus grande proportion de couples gais au Canada. Ceux-ci représentent 0,8 % de tous les couples québécois. Et les couples de même sexe du Québec ne font pas exception par rapport à leurs vis-à-vis hétérosexuels puisqu'ils choisissent eux aussi l'union libre.

La Colombie-Britannique et l'Ontario suivent le Québec en matière de proportions. La moitié des couples de même sexe habitent dans trois grandes régions urbaines: Montréal, Toronto et Vancouver.

À Montréal, les couples de même sexe représentaient 1 % de tous les couples de la région métropolitaine de recensement (RMR), le plus haut taux à égalité avec Vancouver. On trouve aussi de forts taux dans les RMR d'Ottawa-Gatineau, Moncton, Halifax et Victoria (0,9 %) ainsi que dans celles de Québec, Toronto et Kingston (0,8 %).



Le Devoir

## De plus en plus de jeunes adultes s'accrochent à la maison familiale

STEPHANIE LEVITZ

Ottawa — Une proportion croissante de jeunes adultes continuent d'habiter chez leurs parents au-delà de l'âge de 18 ans.

Dévoiant certaines données de son recensement de 2006, Statistique Canada révélait hier que quatre millions, ou 44 %, des personnes âgées de 20 à 29 ans vivaient avec leurs géniteurs — une hausse de près de trois points de pourcentage par rapport à 2001. Il y a 20 ans, la proportion des «Tanguy» n'était que de 32 %.

Dans la tranche des 20-24 ans, 60 % cohabitaient toujours avec leurs parents en 2006, contre 49 % 20 ans plus tôt.

## Les raisons

«La plupart des raisons qui motivent ce choix de vie sont d'ordre économique», affirme la sociologue Barbara Mitchell, de l'université Simon-Fraser. Par exemple, les jeunes gens doivent étudier plus longtemps pour obtenir les mêmes titres de compétence que leurs parents et faire leur place sur le marché du travail.

D'autres facteurs sont culturels — la population immigrante augmente au Canada, et avec elle, le nombre de jeunes adultes

dont on s'attend à ce qu'ils continuent de vivre avec leurs parents jusqu'à leur mariage.

Le phénomène a des impacts certains sur la société, constatent les chercheurs.

En fréquentant l'école plus longtemps, ces jeunes gens entrent plus tardivement sur le marché du travail, ce qui rend moins probables les plans de retraite précoce.

Le fait de se marier plus tard signifie aussi que les enfants arrivent plus tard, ou pas du tout. «Cela veut dire que notre taux de fécondité demeurera faible. Les gens vont avoir moins d'enfants qu'ils ne l'auraient souhaité parce qu'ils n'auront pas commencé assez tôt», souligne Roderic Beaujot, professeur de sociologie à la Western Ontario University.

Bien que les jeunes adultes restent plus longtemps à la maison en raison de pressions culturelles et économiques, leur capacité à le faire est aussi liée à un autre facteur important: le sexe. N'étant plus obligés de se marier pour avoir des relations sexuelles, ils perdent une des plus grandes incitations de tous les temps à quitter le douillet nid parental.

Presse canadienne

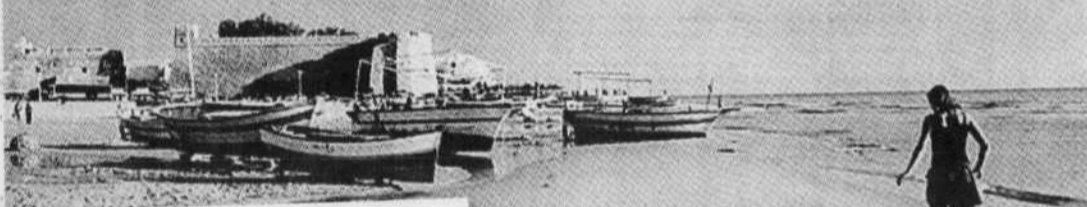


JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## CONCOURS

## LE DEVOIR et TV5

en collaboration avec

TUNISIE  
MAGIQUE

Révatoours, spécialiste des voyages depuis plus de 20 ans, vous offre la chance de partir à la découverte de la Tunisie. Séjours de 8 jours - 6 nuits à Hammamet

Le voyage inclut :  
hôtel, vols et transferts  
Une valeur de 4150 \$

Pour participer, regardez l'émission **Toute une histoire** du lundi au vendredi à 19h sur les ondes de **TV5** et notez l'indice du jour.

www.revatoours.com

## LE DEVOIR

Retournez à : Concours Tunisie, 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu le 5 octobre 2007 à 15h.

Faites-nous parvenir votre coupon de participation avant le mercredi 3 octobre 2007 à 17h30. Le concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par développeur. Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées. Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir et sur www.tv5.ca.

Indice du jour : ..... Date de l'émission : .....

Nom : .....

Adresse : ..... App. : ..... Ville : .....

Code postal : ..... Courriel : .....

Téléphone : (rés) : ..... (bur) : .....

Abonné(e) : Oui  Non  Cochez si vous ne désirez pas recevoir de sollicitation du Devoir  ou de TV5 

## Commission Bouchard-Taylor

## L'Abitibi s'accommode bien de ses quelques immigrants

STÉPHANE BAILLARGEON

Cinq témoins seulement se pointent ce matin aux audiences de la commission Bouchard-Taylor à Rouyn-Noranda. Cinq, dont deux déposeront un mémoire. La séance commencera à 9h et se terminera une heure plus tard, sans pause...

Par contraste, les audiences de la séance inaugurale à Gatineau, mardi, ont attiré plus de 30 témoins, dont un tiers venus défendre un mémoire.

«Nous avouons que la question des accommodements raisonnables ou des ajustements concertés ne figurait pas au centre des préoccupations des gens d'ici avant que le problème n'apparaisse dans le paysage politique au moment de la dernière campagne électorale», dit en conclusion Johanne Jean, rectrice de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), dans son mémoire dont *Le Devoir* a obtenu copie.

La rectrice y rappelle que sa région a été développée par des vagues successives d'immigration. Les Anishnabes occupent le territoire depuis 6000 ans et les Canadiens depuis un siècle seulement, et «sans grand respect», précise-t-elle, précisant que cette question est évacuée des préoccupations de la commission. Des Européens ont ensuite convergé vers les mines de la région entre 1925 et 1945. À une époque, Rouyn-Noranda et Val-d'Or comptaient des églises orthodoxes russes, ukrainiennes, anglicanes, presbytériennes, unies, baptistes et bien sûr catholiques, ainsi qu'une synagogue chacune. La dernière vague d'immigration, plus récente, est essentiellement composée d'étudiants.

L'UQAT accueille 2500 étudiants à temps complet et à temps partiel, dont environ 130 étudiants d'origine étrangère. L'admission des étrangers se fait au

rythme annuel de 25 à 45 personnes provenant surtout de la Chine et du Maroc. Les Asiatiques suivent le programme de création en multimédia interactif; les Maghrébins sont attirés par le baccalauréat en génie électromécanique. «On peut [...] imaginer que ce faible nombre facilite une meilleure intégration des immigrants», affirme franchement le mémoire, qui souligne aussi la chance de pouvoir absorber les vagues lettres tout doucement et sans heurt.

Les structures d'accueil reflètent ces faibles besoins. Monique Fay, conseillère en services aux étudiants, s'occupe aussi de recevoir les jeunes étrangers. Elle les aide à se loger, puis leur fournit une formation du genre Abitibi ou Québec 101. «Je leur explique où faire l'épicerie et comment se vêtir en hiver, je les renseigne sur l'hygiène corporelle ou les relations hommes-femmes au Québec», dit Mme Fay au *Devoir*. Son expérience lui a fait comprendre que les problèmes liés au déracinement (solitude, inquiétude, dépaysement, etc.) s'amenuisent grandement au bout d'un seul semestre. «La personnalité de chacun joue aussi», ajoute-t-elle.

La rectrice Johanne Jean souligne dans son mémoire quelques dérives en odeur de xénophobie «depuis l'an 2001». Elle annonce la formation prochaine de forums pour contrer les préjugés. Elle recommande aussi au gouvernement d'envisager la décentralisation des services aux immigrants dans sa région pour les établir dans les cinq MRC de ce vaste territoire peu peuplé. Pour le reste, tout semble aller pour le mieux dans le moins mauvais des mondes... Les temps ne sont pas si durs.

Le Devoir

## Myriam Bédard donne sa version des faits

RÉMI NADEAU

Québec — Myriam Bédard nie avoir eu l'intention d'empêcher Jean Paquet de voir sa fille au cours de l'automne 2006 alors qu'elle s'était rendue à Washington avec son conjoint Nima Mazhari pour dénoncer «le terrorisme bureaucratique canadien».

La triple médaillée olympique, accusée d'avoir enlevé sa fille en contravention d'une ordonnance de garde entre le 3 octobre et le 22 décembre 2006, a donné sa version des faits pour la première fois devant les membres du jury, hier au palais de justice de Québec.

L'ex-athlète de 37 ans a soutenu qu'elle n'a jamais cherché à priver le père de son droit d'accès à sa fille.

«Elle avait la liberté de s'entretenir avec lui comme elle le voulait [au téléphone] et je lui ai dit à plusieurs reprises: "Si tu veux le voir, je peux te mettre dans le prochain vol pour Montréal"», a-t-elle déclaré, précisant que sa fille a décliné cette offre à chaque occasion.

«Il n'y a pas de problème, c'est un vol direct, tu peux être à Montréal dans trois heures», a insisté l'accusée.

Contrairement à ce qu'a affirmé Jean Paquet devant la cour, Mme Bédard soutient qu'elle l'a avisé de son in-

tention de se rendre aux États-Unis avec sa fille et son conjoint Nima Mazhari, sans toutefois lui indiquer une date de départ.

«Quand M. Paquet appelle pour voir sa fille, c'est souvent avec moins de 48 heures de préavis, alors que nous, on planifie notre vie», a-t-elle dit, ajoutant qu'«on ne sait jamais où est M. Paquet ni quel est son horaire».

Son témoignage, livré avec aplomb, comportait toutefois certains éléments stupéfiants.

Elle a affirmé que Jean Paquet avait été en compagnie de sa fille pendant 16 jours, 9 heures et 21 minutes au cours de l'année 2006, révélant ainsi qu'elle avait comptabilisé la durée de ses droits d'accès avec une précision chirurgicale. Mme Bédard a ajouté que, depuis février dernier, M. Paquet aurait bénéficié de droits d'accès de 10 jours, 10 heures et 43 minutes.

«Dans mon agenda, je prends tout en note, tout en détail», a lancé Mme Bédard, qui justifie cette manie par la nécessité de conserver des éléments de documentation advenant que M. Paquet décide d'entreprendre des recours juridiques pour obtenir la garde de sa fille.

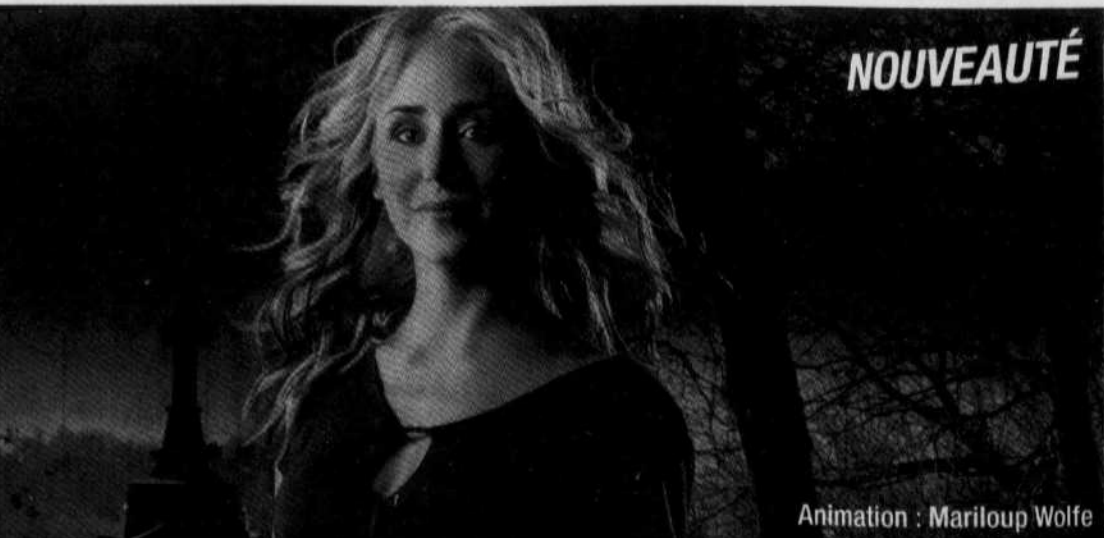
Presse canadienne



telequebec.tv

CE SOIR 19 H  
FAIS ÇA COURT !

OU COMMENT METTRE AU PREMIER PLAN  
UNE BONNE HISTOIRE  
AVEC BIANCA GERVAIS ET RÉMI-PIERRE PAQUIN



NOUVEAUTÉ

Animation : Marilou Wolfe

## ACTUALITÉS

Nouveau programme d'éthique et culture religieuse

## Les enfants seront plongés dans le bain de la diversité religieuse



Michel David

## Ô Québec

Les choses s'améliorent pour Jean Charest: selon le dernier sondage Léger Marketing, il n'y a plus que la moitié des Québécois qui souhaitent son départ.

A défaut de mieux, il pourra toujours présenter cela comme une bonne nouvelle aux militants libéraux qui se réuniront en conseil général en fin de semaine. En mai 2006, au moment où la crise du mont Orford battait son plein, le premier ministre s'était présenté devant le conseil général alors que deux Québécois sur trois voulaient qu'il quitte son poste.

La semaine dernière, M. Charest a qualifié de «potinage» les conjectures à propos de son éventuel départ. On ne semble pas s'arracher ses services dans le secteur privé, et trouver quel'un pour négocier un traité de libre-échange avec l'Union européenne ne doit pas être la priorité de Stephen Harper ces jours-ci.

Dans la mesure où ni Pauline Marois ni Mario Dumont n'ont l'intention de tenir un référendum sur la souveraineté, l'urgence de remplacer M. Charest devient également moins pressante aux yeux de ceux qui, en 1998, l'avaient convaincu de venir bloquer la route aux souverainistes.

Ce n'est plus tellement l'avenir du pays mais plutôt celui de leur parti qui inquiète les militants libéraux. Après que le PLQ eut obtenu son pire résultat électoral depuis 1867, sont-ils prêts à accepter qu'il soit maintenant relégué au troisième rang?

S'il s'agissait simplement de retourner temporairement dans l'opposition en attendant le retour du balancier, le souci de ne pas brûler inutilement un nouveau chef pourrait prévaloir, mais encore faudrait-il qu'il reste une base suffisante pour reconstruire.

Il faut reconnaître que le premier ministre a mis les bouchées doubles au cours de l'été dans l'espoir de créer une nouvelle dynamique: voyage en Europe, visites en région... Cette semaine, le festival western de Saint-Tite a accueilli un premier ministre pour la première fois. Rien n'y fait.

Bien entendu, un événement imprévu peut toujours survenir. Pour Lucien Bouchard, la crise du verglas avait été une véritable bénédiction. L'ordre du jour politique de l'automne ne prévoit cependant rien qui soit de nature à favoriser la relance du gouvernement.

Au cours des prochains mois, une grande partie de l'espace médiatique sera accaparée par les travaux de la commission Bouchard-Taylor. Au printemps dernier, la création de cette commission avait permis d'évacuer la question des accommodements raisonnables le temps d'une campagne électorale, mais elle demeure un boulet pour les libéraux. Seulement 15% des personnes interrogées par les sondages de Léger Marketing estiment que le gouvernement Charest a fait du bon travail dans ce dossier, alors que 66% pensent le contraire.

A la veille du caucus de ses députés, M. Charest a tenté d'apaiser la grogne en annonçant le départ de son directeur des communications, Michel Guitard, et surtout de son chef de cabinet, Stéphane Bertrand.

A moins que M. Charest n'annonce que les remplaçants d'ici l'ouverture du conseil général, demain soir, les militants libéraux vont être encore plus inquiets. Comment espérer un quelconque redressement si le premier ministre n'est même plus capable de recruter de nouveaux collaborateurs?

Certains pensaient (ou espéraient) que M. Charest profiterait du conseil général de la fin de semaine pour annoncer son départ. C'est bien mal le connaître. Il va continuer à se battre tout l'automne en espérant qu'un miracle se produise.

Le PLQ n'est pas le PQ. Tous les aspirants potentiels à la succession demeurent d'une absolue discrétion. Celui qui se risquerait à jouer les Brutus devrait renoncer à ses ambitions. De toute manière, le gouvernement ne risque pas de tomber avant le printemps prochain. Jusqu'à Noël, M. Charest ne sera pas inquiété. Si la situation ne s'est pas améliorée de façon très nette d'ici là, il pourrait bien décider à son tour de faire une promenade dans la neige.

Certains semblent croire qu'à défaut de pouvoir compter sur le chef pour retrouver la faveur des francophones, l'initiative doit venir de la base. En fin de semaine, les délégués au conseil général seront saisis d'une résolution de l'association de Trois-Rivières, qui vise à positionner le PLQ sur la question identitaire.

Il s'agirait de faire adopter par l'Assemblée nationale un texte destiné à être «chanté ou récit», qui traduirait «notre histoire et la réalité d'un Québec moderne dans l'espace canadien». L'initiateur de cette résolution, l'ancien député de Trois-Rivières, André Gabias, se défend bien de proposer la rédaction d'un hymne national québécois, mais il a expliqué au *Journal de Montréal* que ce texte pourrait «être dit ou chanté à l'occasion, par exemple, d'un événement officiel, après l'hymne du Canada».

Lors d'un conseil général tenu en mars 2001, justement à Trois-Rivières, Benoît Pelletier avait déjà invité les libéraux à se réapproprier la terminologie identitaire. La réaction négative des délégués, qui craignaient de faire le jeu du PQ, avait surpris M. Pelletier, mais la menace adéquate devrait les avoir fait réfléchir. Lors de la prochaine campagne électorale, le chef du PLQ, que ce soit M. Charest ou un autre, pourrait conclure ses assemblées par un *Ô Québec* bien senti!

On le sait, «nous» définir n'est pas une mince affaire, mais la résolution se veut tout à fait inclusive. Tellement que la référence au fait français se limite à l'utilisation d'une langue commune. Pour le reste, l'identité québécoise se caractériserait principalement par la reconnaissance de l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que par celle de la primauté des chartes canadienne et québécoise des droits et libertés. Sans oublier «la contribution des peuples autochtones et des nouveaux arrivants». Oups, ils ont encore oublié les anglophones!

mdavid@ledevoir.com

La marche vers la laïcisation de l'enseignement arrive à son terme. Le fameux système d'option entre l'enseignement religieux catholique ou protestant et l'enseignement moral prendra fin cette année, pour être remplacé en septembre prochain par un cours d'éthique et culture religieuse. Le ministère de l'Éducation a rendu public hier, sans tambours ni trompettes, le tout nouveau programme approuvé cet été.

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Pendant que la commission Bouchard-Taylor sonde l'âme et le cœur des Québécois sur les accommodements raisonnables et la place de la religion dans l'espace public, le ministère de l'Éducation entreprend la formation des enseignants qui devront dispenser le tout nouveau cours d'éthique et culture religieuse à partir de septembre prochain.

Dès la première année, les enfants jongleront avec les fêtes et rites de différentes religions, de Noël et Pâques à l'Épiphanie en passant par la Hanukka juive ou la Fête du mouton musulmane. Ils seront donc plongés dans le bain de la diversité religieuse, qui fait tant parler ces jours-ci au Québec.

Le tout nouveau programme, approuvé cet été par Michelle Courchesne, la ministre de l'Éducation, prévoit l'enseignement non plus d'une religion,

mais bien de six religions, soit le christianisme (catholicisme et protestantisme), le judaïsme, les spiritualités des peuples autochtones, l'islam, le bouddhisme et l'hindouisme.

«En réunissant [les enfants] dans une même classe plutôt qu'en les séparant selon leurs croyances, et en favorisant chez eux le développement d'attitudes de tolérance, de respect et d'ouverture, on les prépare à vivre dans une société pluraliste et démocratique», peut-on lire dans le programme.

Une certaine hiérarchie a cependant été établie dans le temps consacré aux différentes religions. Ainsi, le christianisme sera constamment au menu, tandis que le judaïsme et les spiritualités autochtones seront vues à plusieurs reprises chaque année. L'islam, le bouddhisme et l'hindouisme seront quant à eux enseignés à différents moments au cours d'un cycle d'études de deux ans au primaire.

Tout au long du cours, au primaire comme au secondaire, les élèves devront «réfléchir sur des questions éthiques», «manifeste une compréhension du phénomène religieux» et «pratiquer le dialogue».

C'est sans contredit le contenu relatif aux différentes religions qui constitue l'aspect le plus nouveau du programme. Au primaire, les élèves aborderont entre autres des récits marquants des grandes religions ainsi que les pratiques religieuses au sein des familles et des collectivités. Vers la fin du primaire, on leur transmettra des connaissances sur la répartition des religions dans le monde, leurs lieux d'origine et les différentes normes religieuses.

Notons que les pratiques alimentaires et vestimentaires feront partie du cursus. Ainsi, on peut s'attendre à ce que les élèves entendent parler du kirpan ou du voile islamique qui font couler tant d'encre ces jours-ci.

Au secondaire, on abordera plutôt le patrimoine religieux québécois ainsi que la place de la religion dans l'art. L'évolution historique des différentes religions sera également enseignée. On traitera en outre de questions plus existentielles telles l'existence de Dieu ou le sens de la vie et de la mort.

Pour ce qui est du volet «éthique», les élèves se pencheront notamment au

primaire sur les relations d'interdépendance entre les êtres vivants et les exigences de la vie en société. Au secondaire, ils jongleront avec les concepts de liberté, d'autonomie, d'ordre social, de tolérance, de justice. Ils s'interrogeront également sur l'avenir de l'humanité, abordant notamment des sujets relatifs à l'environnement.

Des chrétiens outrés

Ce nouveau programme ne fait pas l'unanimité. Des parents et des militants chrétiens ont lancé hier la Coalition pour la liberté en éducation afin de convaincre le gouvernement de faire marche arrière. Celle-ci estime que les parents devraient pouvoir choisir un enseignement religieux confessionnel, placé sous la supervision des «autorités religieuses compétentes», qui pourrait être autant chrétien que musulman ou juif. Le regroupement s'insurge contre la décision d'imposer l'enseignement de plusieurs religions aux enfants sans que les parents aient la possibilité de demander une exemption. «On tombe dans le totalitarisme», estime une des porte-parole du groupe, Marie Bourque.

Le groupe entend manifester le 20 octobre prochain devant l'Assemblée nationale.

Le Devoir

Deuxième tome des mémoires de l'ancien premier ministre

## Chrétien parle de ses adversaires politiques, sans les attaquer personnellement, dit-il

FABIEN DEGLISE

Alors que les propos sulfureux de l'ex-premier ministre canadien Brian Mulroney, tenus dans son autobiographie à l'endroit de Lucien Bouchard, font beaucoup de vagues depuis quelques jours, un autre ancien chef de gouvernement, Jean Chrétien, a décidé hier de calmer un peu le jeu. Et surtout de faire taire les rumeurs: l'ex-premier ministre du Québec ne sera pas, une deuxième fois, attaqué personnellement dans l'autobiographie que le p'tit gars de Shawinigan se prépare à lancer lui aussi cet automne, a-t-il assuré.

«Je ne passe pas beaucoup de temps à parler des personnalités», a indiqué Jean Chrétien, en marge d'une rencontre formelle avec des libraires hier à Montréal. Cette rencontre était organisée par la maison d'édition Boréal pour dévoiler sa nouvelle saison littéraire. «Je raconte les faits. Bien sûr, il y a des faits qui m'ont dérangé. Mais je ne veux pas en parler ici. Mon éditeur veut que vous achetiez le livre.»

Intitulé *Passion politique* (Boréal), le bouquin, dont la sortie est prévue le 16 octobre prochain, retrace, en près de 500 pages, les années de pouvoir de l'homme politique entre le 25 octobre 1993, date de son élection à la tête du pays, et le 12 décembre 2003, quand il a tiré sa révérence. «J'ai voulu raconter ce qu'était la fonction de premier ministre, a-t-il lancé en guise d'introduction aux marchands de livres. Je parle d'événements agréables, d'incidents et de moments drôles aussi. Je parle aussi des individus qui, dans la vie publique, ont été mes adversaires. Mais je ne m'en prends pas à ces individus.»

Déterminé à en dire peu sur ce livre, Jean Chrétien en a finalement donné hier quelques bribes en indiquant, par exemple, que le putsch envisagé par Paul Martin en 2000 pour prendre sa place a été l'élément qui l'a incité à se présenter pour un troisième mandat. «S'il m'avait laissé tranquille, je serais parti, a-t-il lancé. J'avais déjà fait bâtir ma maison à Grand-Mère. On ne bâtit pas une maison quand on veut rester [en poste].»

Outre ce putsch, dont il doit être abondamment question dans le bouquin, le refus du Canada de participer à la guerre en Irak, la Loi sur la clarté, la signature du protocole de Kyoto ou encore le référendum de



Jean Chrétien a rencontré les journalistes, à qui il en a dit bien peu sur son livre à paraître.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

1995 risquent aussi d'occuper des places de choix dans ces mémoires, qui donnent à l'ex-premier ministre l'occasion de «parler des grands personnages [qu'il a] rencontrés» au cours de sa carrière. «C'est ce qui intéresse les gens, a-t-il dit. Quand on me croise aujourd'hui, on me demande: qui est Mandela? Comment était Bill Clinton? Que pensez-vous de Poutine?»

De Boris Elstine par exemple, il garde le souvenir d'un homme qui, un soir de 1995 au sommet du G7 à Halifax, a voulu monter sur la scène du Cirque du Soleil, invité pour l'occasion, afin de rejoindre des acrobates russes. «Il était à ce moment d'une humeur agréable», a-t-il souligné. Quant à Oscar Peterson, célèbre jazzman montréalais, Jean Chrétien se souvient

de lui avoir proposé de devenir lieutenant-gouverneur de l'Ontario. «Mais il a refusé. Et je ne peux pas le blâmer d'avoir voulu continuer à jouer du piano.»

Indirectement, M. Chrétien a également blâmé hier son successeur pour ne pas avoir réussi à former un gouvernement majoritaire après son départ. «J'ai fait élire trois gouvernements majoritaires. Je réalise [que les politiciens actuels] ont de la misère à avoir des gouvernements majoritaires. Et ça me fait un p'tit velours», a admis Jean Chrétien tout en affirmant ne pas vouloir commenter la scène politique actuelle. «Je garde ça pour un prochain livre», a-t-il lancé.

Le Devoir

## EXPOSITION par Artiste Langdon Art

Découvrez deux paysages par création  
Peintures, dessins de 5\$ à 26 500\$

Du 11 au 24 septembre

La Galerie Le 1040

1040, rue Marie-Anne Est (Métro-Mont Royal)

Monter rue St-Denis, tourner droite sur Mont Royal, jusqu'au sens unique  
Christophe-Colomb tourner droite et descendre une rue.

Ouvert de 10h à 22h tous les jours

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal

514.845.5545

LA FORCE DU DROIT



Pamela GUNNING  
Rachel LALONDE  
Wynanne WATTS

## A TINY TWIST TO ENGLISH

ANGLAIS LANGUE SECONDE 1<sup>er</sup> cycle du primaire

We're with you every step of the way.

APPROUVÉ PAR LE MELS

Student Book 1 - 23,95 \$+66 pages  
ISBN 978-2-7608-5604-2LIDEC Inc.  
514-843-5991En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

## LES ACTUALITÉS

Hôpital de Sainte-Anne-de-Beaupré

## Une employée a falsifié des résultats d'examens

JEANNE CORRIVEAU

L'hôpital de Sainte-Anne-de-Beaupré a découvert qu'une de ses technologistes de laboratoire avait falsifié les résultats de nombreuses analyses sanguines réalisées auprès de patients au cours des derniers mois. L'institution a procédé au rappel de 336 patients afin qu'ils se soumettent à nouveau aux analyses de laboratoire. L'employée a pour sa part été congédiée.

C'est par hasard que l'hôpital a découvert les agissements douteux de son employée. Le soir du 11 août dernier, un urgentologue s'est étonné des résultats normaux des analyses sanguines réalisées sur une patiente; ces résultats ne correspondaient pas du tout à la situation clinique de la dame. Le lendemain, il a donc réclamé qu'une seconde analyse soit faite par un autre technologue et les résultats se sont révélés tout à fait différents. C'est ainsi qu'on a découvert que, la veille, l'employée avait modifié les résultats. Elle a aussitôt été suspendue, puis congédiée trois jours plus tard.

L'hôpital a dû examiner pas moins de 4400 requêtes que cette

employée avait traitées au cours des six mois précédents. Par mesure de prudence, le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Québec-Nord a donc entrepris de rappeler les 336 patients afin de leur demander de se soumettre à une nouvelle analyse sanguine. A ce jour, plus de milliers des patients visés ont pu être rejoints.

Le docteur André Roy, directeur des services professionnels et hospitaliers du CSSS, n'a pas été en mesure de dire si les agissements de l'employée avaient en danger la vie de certains patients. Il s'est toutefois voulu rassurant. Les tests sanguins font partie d'une série d'examens qu'un médecin utilise pour soigner ses patients, a-t-il expliqué. On ignore toujours les raisons qui ont amené l'employée à agir de la sorte.

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête et des accusations criminelles pourraient être portées contre l'employée.

De son côté, l'hôpital a mis une ligne téléphonique à la disposition des patients qui désireraient obtenir de l'information (418 827-7305).

Le Devoir

## La CSQ s'attaque à la violence à l'école

CLAIRANDRÉE CAUCHY

La Centrale des syndicats du Québec presse le gouvernement de mettre en place un plan d'action pour lutter contre la violence à l'école. Prêchant par l'exemple, le syndicat a dévoilé hier une brochure, qui sera distribuée à travers le Québec, pour sensibiliser au phénomène de la violence en milieu scolaire.

Incapable de dire si les actes de violence sont en progression ou pas dans le milieu scolaire, la CSQ estime néanmoins qu'il faut mieux prévenir le harcèlement ainsi que les agressions verbales ou physiques qui peuvent survenir dans les écoles du Québec, autant entre collègues que de la part d'élèves ou de parents. «En 2005, le Vérificateur général sermonnait sévèrement le gouvernement du Québec, dénonçant la passivité des établissements scolaires qui tardaient à prendre des mesures pour contrer la violence. Le ministre de l'Éducation précédent, Jean-Marc Fournier, avait promis un plan, on l'attend toujours», dénonce le président de la CSQ, Réjean Parent.

Au cabinet de Michelle Cour-

chesne, la ministre de l'Éducation, on précise que la promesse n'est pas tombée dans l'oubli, mais on ne peut toutefois préciser pour l'instant l'ampleur du plan d'action ou des sommes qui y seront associées. «Le ministère travaille sur une politique. On s'en vient avec quelque chose, probablement à l'automne», affirme Jean-Pascal Bernier, l'attaché de presse de la ministre.

Pour la CSQ, il est urgent de fournir aux enseignants et aux employés des écoles une formation pour les aider à faire face à des situations de violence, puisque la formation des maîtres est déficiente à ce sujet. La centrale préconise la mise sur pied de comités régionaux qui coordonneraient les efforts de lutte contre la violence.

Le guide, rendu public hier, suggère notamment d'établir dans les écoles des codes de conduite clairs pour les élèves ainsi que des codes d'éthique pour les employés et une politique pour contrer la violence. Un tableau suggère aussi aux enseignants des trucs pour éviter qu'un conflit s'envenime et pour désamorcer des crises.

Le Devoir

## Les militants écologistes exclus du sommet sur les algues bleues

C'est le premier ministre lui-même qui présidera la rencontre

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Les grands groupes écologistes québécois, qui animent le débat sur la santé des cours d'eau depuis des années, ne seront pas invités par Québec au Rendez-vous stratégique sur les algues bleu-vert, qui aura lieu le 25 septembre à l'hôtel Chantecler, à Sainte-Adèle, dans les Laurentides.

Cette région est particulièrement touchée par le problème des algues bleu-vert. En un an, le nombre de lacs touchés a en effet augmenté de 100 %, passant de 71 à 143 hier. La saison n'est pas terminée et ce bilan ne tient pas compte de l'atrophie de dizaines d'autres lacs en raison de la présence de plantes aquatiques, au point de les étouffer.

Selon le communiqué émis hier soir par le bureau de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, ce «sommet sur les algues bleues», comme on l'appelle familièrement, sera présidé par le premier ministre Jean Charest en personne. Les journalistes ne pourront pas assister aux délibérations entre les invités, triés sur le volet. Ils n'auront droit qu'à la conférence de presse de clôture, en fin de journée.

Les «participants» et «partenaires» conviés à ce rendez-vous seront exclusivement, en plus des deux critiques de l'opposition, la Fédération québécoise des municipalités (FQM), l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le Regroupement des organisations de bassin versant (ROBV), le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCRE), Réseau environnement (qui regroupe les industriels de l'eau), l'Association des entreprises spécialisées en eau du Québec, l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) et le Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique.

La ministre de l'Environnement entend aussi soutenir ceux qui voudraient organiser des forums sur les problèmes des lacs dans les régions. Mme Beauchamp a précisé hier que sa récente tournée des régions lui a permis «de rencontrer de nombreux intervenants régionaux, de souligner les bonnes pratiques déjà mises en avant dans certaines régions et d'identifier les obstacles rencontrés dans l'application des mesures existantes».

L'absence des grands groupes environnementaux nationaux à cette

rencontre, ainsi que celle des groupes spécialisés dans la protection des lacs, a suscité dès hier soir de vives réactions chez les trois porte-parole que Le Devoir a pu joindre.

Pour M<sup>r</sup> Michel Bélanger, président de Nature Québec, «si les grands groupes écologistes sont exclus, cette rencontre n'aura ni la portée ni l'envergure du sommet qu'on a fait miroiter. La ministre Beauchamp a suscité de vastes attentes avec ce projet. Il va falloir qu'elle fasse face à la musique si elle en rétrécit l'envergure et en diminue la transparence, car beaucoup de gens voulaient y participer. Il est aussi important de comprendre qu'une grande partie des problèmes qu'on vit sur les lacs sont le résultat de politiques antérieures des mondes municipal et agricole, qui seront là, bien représentés, sans que ceux qui ont la compétence pour contester leurs pratiques puissent être là. C'est à se demander ce qu'ils craignent en excluant ceux qui ont lancé et mené le débat sur la santé des lacs depuis des années. Ça soulève bien des questions».

René Paré, coordonnateur du programme d'agriculture écologique chez Equiterre, estime pour sa part «que c'est vraiment désolant de voir Québec exclure les groupes environnementaux, parce qu'ils ont une

vision et des solutions tangibles à apporter. Si la ministre Beauchamp est sérieuse et veut améliorer autant la qualité des débats en environnement que la qualité de l'eau, elle doit faire une place aux grands groupes environnementaux nationaux, qui ont beaucoup de connaissances accumulées sur ces problèmes».

De son côté, Jocelyn Desjardins, porte-parole de Greenpeace, se dit «surpris et déçu» de cette politique d'exclusion de la part d'une ministre qui devrait plutôt sentir le besoin d'élargir le débat après une tournée provinciale au cours de laquelle elle a pris connaissance de multiples visions.

«La ministre, a poursuivi M. Desjardins, doit inviter de grands groupes comme Eau Secours, l'Union paysanne, Nature Québec et tous ceux qui sont intéressés et qui ont développé une expertise en matière de lacs et de cours d'eau. C'est important pour elle de faire démontrer le sérieux de ses intentions en matière de transparence et d'environnement par une véritable ouverture à tous les acteurs. On espère qu'elle entendra raison, car cette stratégie soulève bien des questions sur la valeur des conclusions qu'un groupe aussi restreint pourrait tirer».

Le Devoir

## Le grand ménage des berges se fera samedi

JEANNE CORRIVEAU

Des dentiers, des barbecues, un ensemble de mobilier de salon et une voiture volée. Voilà un aperçu des objets qui ont été ramassés en 2006 lors du Grand Nettoyage des rives canadiens, un événement qui se déroule chaque année d'un océan à l'autre à l'initiative de l'Aquarium de Vancouver. C'est samedi que les Québécois pourront enfilier leurs gants pour participer à la collecte de déchets sur les berges d'un cours d'eau près de chez eux.

«On parle beaucoup des gros objets, mais en fait, ce sont surtout les plus petits objets qui causent le plus de dommages à la faune», relate Eric Solomon, vice-président, conservation, recherche et éducation, à l'Aquarium de Vancouver, de passage à Montréal hier pour donner le coup d'envoi à la grande opération de nettoyage.

Ce sont d'ailleurs les mégots de cigarettes qui figurent au sommet du palmarès des déchets les plus souvent ramassés, avec 233 817 mégots trouvés en 2006 sur les berges à travers le Canada. Certains oiseaux avalent ces mégots en grande quantité, les confondant avec de la nourriture, d'autres en garnissent leur nid. Des animaux ingèrent aussi les sacs de plastique, qui demeurent dans leur estomac et empêchent leur système digestif de fonctionner, causant du même coup leur mort. Des baleines se sont échouées après qu'une bouteille de plastique soit restée coincée dans leur esophage. La liste des dommages causés par les déchets est fort longue.

Si les mégots, les sacs de plastique, les emballages, les bouteilles et les canettes sont monnaie courante, les bénévoles font parfois des trouvailles inusitées. Lors de l'opé-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les citoyens qui participent au grand ménage trouvent toutes sortes de choses, parfois même des vélos et des réservoirs de gaz propane, quand ce n'est pas le barbecue au complet.

ration de 2006, ils ont ramassé 14 barbecues, de nombreux vélos, un paromètre, des meubles de salon, un chariot du XIX<sup>e</sup> siècle, un siège de toilette cloué à une chaise de jardin, un testament... et des albums de Céline Dion.

Le Grand nettoyage des rives canadiens a été initié par quatre employés de l'Aquarium de Vancouver il y a 14 ans. Le mouvement s'est répandu à travers le pays et est maintenant parrainé par la Fondation des amis de l'environnement de la Banque TD. Cette année, plus de 1200 sites, dont une quarantaine au Québec, seront patrouillés par 60 000 bénévoles armés de sacs au

cours de la semaine prochaine.

Mais la grande collecte aura lieu le samedi 15 septembre. Dans la métropole, sept sites ont été désignés et les Montréalais n'auront qu'à se présenter sur les lieux pour se joindre aux bénévoles. Il est à noter que les gants et les sacs sont fournis. Le Biodôme et la Biosphère, qui se sont associés au projet cette année, s'assureront du bon déroulement de l'activité au parc André-Corbeil-dit-Tranchemontagne, à Rivière-des-Prairies. On peut d'ailleurs trouver la liste des lieux qui seront nettoyés dans le site Internet de l'Aquarium de Vancouver ([www.vanaqua.org/cleanup](http://www.vanaqua.org/cleanup)).

Pour Eric Salomon, le Grand Nettoyage n'est pas qu'une question esthétique; c'est avant tout une opération visant à protéger la faune et à sensibiliser la population. «Ce n'est pas la solution à nos problèmes, mais je crois que c'est une bonne façon de commencer», dit-il. Il constate d'ailleurs que les jeunes ont déjà une attitude très différente de leurs aînés à l'égard de l'environnement: «Si je jetais une bouteille de plastique dans la poubelle, mon fils de six ans me regarderait comme si je jetais mon portefeuille aux déchets».

Le Devoir

## Papeterie Casse - Noisette

Nous tenons en inventaire L'AGENDA MODERNE, agenda MIGNON, Exacompta, etc.

Agendas, papeteries fines, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 845-4980

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00  
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

L'AGENDA

L'HORAIRE TÉLÉ,

LE GUIDE DE VOS SOIRÉES

Gratuit dans Le Devoir du samedi



Hannelore Eberle, Hermann Hermeling, Marianne Hornberger, Dieter Menzer et Werner Ring  
Ouvrage traduit par: Marie-Lucie ROY

## TECHNOLOGIE DU VÊTEMENT

De la fibre textile jusqu'au vêtement

264 pages - 65,10 \$  
ISBN 978-2-7601-5401-8

GUÉRIN, éditeur ltée  
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.



Nathalie ELLIOTT

## PETIT CODE GRAMMATICAL Primaire

Approuvé par le MÉQ

160 pages - 24,50 \$  
ISBN 978-2-7608-5292-1

LIDEC Inc.  
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.



telequebec.tv

CE SOIR 21 H  
CONTACT

OU COMMENT FAIRE DE BELLES RENCONTRES  
AVEC MARIE LABERGE

Animation : Stéphane Bureau

# LE MONDE

## Abe démissionne et plonge le Japon en pleine crise politique

Une série de scandales, un échec électoral et la question afghane auront eu raison du jeune premier ministre

Tokyo — Le premier ministre japonais Shinzo Abe a créé la surprise en annonçant sa démission hier après une année de mandat dominée par les scandales, un échec électoral et une polémique sur le soutien de Tokyo aux opérations américaines en Afghanistan.

Le premier ministre était en difficulté depuis le cinglant désaveu infligé à sa politique lors des élections sénatoriales de juillet, mais l'annonce de son départ constitue néanmoins une surprise.

«Je suis arrivé aujourd'hui à la conclusion que je devais démissionner», a dit Abe, les traits tirés, au cours d'une conférence de presse. Des responsables ont indiqué que la décision du premier ministre était en partie motivée par son état de santé. Abe, lui, a fait valoir qu'un nouveau premier ministre serait mieux placé pour résoudre la crise liée à la prolongation du mandat de la mission navale japonaise qui appuie les opérations en Afghanistan de la coalition dominée par les États-Unis.

Abe, devenu à 52 ans le plus jeune premier ministre japonais depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, avait remanié son gouvernement le mois dernier pour tenter de faire remonter sa cote de popularité dans les sondages. Mais une nouvelle enquête d'opinion publiée cette semaine a montré qu'elle continuait de stagner sous la barre des 30 % d'opinions favo-

rables. «Je suis responsable du fait que mon ancien et mon nouveau gouvernements n'ont pas pu gagner la confiance de la population», a expliqué Abe.

Le chef de cabinet du premier ministre, Kaoru Yosano, a déclaré que l'état de santé d'Abe était une des raisons de son départ. «Il faisait de son mieux, mais je pense qu'il a décidé de démissionner parce qu'il sentait que, s'il continuait, il ne serait pas en mesure d'assumer ses responsabilités», a dit Yosano.

Abe devrait rester à son poste pour expédier les affaires courantes jusqu'à ce que son successeur soit désigné par sa formation, le Parti libéral-démocrate (PLD). Selon les médias, le parti devrait désigner le 19 septembre son nouveau président, qui sera assuré de devenir le prochain premier ministre, le PLD disposant d'une confortable majorité à la Chambre basse de la Diète (Parlement).

Le numéro deux du PLD, Tarō Aso, fidèle allié d'Abe qui partage en grande partie ses vues sur la politique à mener en matière de sécurité, est donné favori pour prendre la présidence du PLD et donc briguer le poste de premier ministre. D'autres noms circulent, dont ceux du ministre des Finances, Sadakazu Tanigaki, et de l'ancien chef de cabinet Yasuo Fukuda.

Abe avait prévenu qu'il ne s'accrocherait pas à son poste s'il n'était pas en mesure d'obtenir la



Shinzo Abe

prolongation du mandat de la mission navale japonaise, mais on ne s'attendait pas à ce qu'il prenne cette décision aussi rapidement.

Les partis d'opposition, qui se sont assurés le contrôle de la Chambre haute aux élections de fin juillet, sont en mesure, s'ils le veulent, de retarder la promulgation d'une loi prolongeant le mandat de cette force navale au-delà de sa date d'expiration, le 1<sup>er</sup> novembre.

Il était prévu que le premier ministre réponde aux questions des parlementaires sur ce sujet hier.

«C'est le plus mauvais moment», a estimé Gen Nakatani, député du PLD, sur la chaîne de télévision

Fuji, en faisant valoir que la démission d'Abe risquait de semer la confusion.

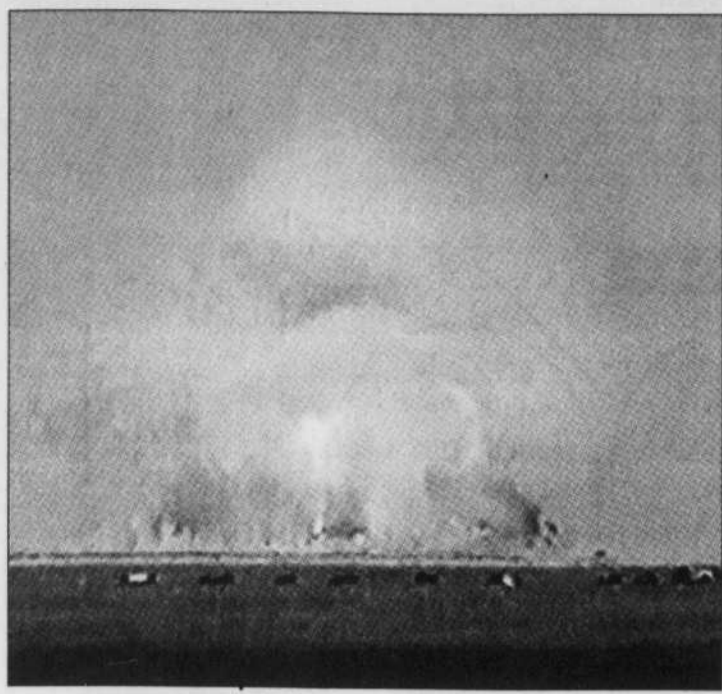
«Le choix de la date est étonnant. C'est une énorme surprise. Il avait dit qu'il mettrait son mandat dans la balance pour faire adopter la législation antiterroriste, donc je ne comprends pas pourquoi il démissionne avant même d'avoir commencé», a pour sa part déclaré Koichi Haji, économiste en chef à l'institut de recherche NII.

Abe a dit avoir décidé de démissionner parce que le chef du Parti démocratique du Japon, Ichiro Ozawa, avait refusé sa proposition d'une réunion en tête à tête pour discuter de la prolongation du mandat de la mission navale, ce qu'Ozawa a démenti.

Le chef du Parti démocratique s'est déclaré prêt à rencontrer le successeur d'Abe mais a ajouté que sa formation n'avait pas changé de position sur ce dossier.

Premier chef de gouvernement nippon né après la Deuxième Guerre mondiale, Abe s'est beaucoup investi dans la diplomatie, améliorant les relations de son pays avec la Chine et la Corée du Sud, mais il s'est souvent fait reprocher des tendances conservatrices, comme le souci de rétablir l'esprit patriotique à l'école ou de réviser la Constitution pacifiste du Japon.

Reuters



Le champignon de l'explosion de la bombe testée mardi.

Une puissance de 44 tonnes de TNT

## Moscou a testé une bombe à effet de souffle

Ce serait l'arme de ce type la plus puissante jamais développée

La Russie a testé, mardi 11 septembre, une bombe thermonucléaire, ou bombe à effet de souffle, surnommée «le père de toutes les bombes». La nouvelle bombe a été présentée par l'adjoint au chef d'état-major général des forces armées russes, Alexandre Roukchine, comme «la plus puissante du monde, comparable en efficacité à une charge nucléaire». Utilisant les nanotechnologies et contenant sept tonnes d'explosif, elle aurait la puissance de 44 tonnes de TNT.

Le développement des bombes à effet de souffle remonte à la guerre du Vietnam, lorsque l'armée américaine a mis au point un projectile baptisé «coupeuse de marguerites» (Daisy Cutter) parce que destinée à la déforestation. Ces munitions explosent en deux temps. La bombe russe libère tout d'abord un nuage de combustible de 300 mètres de rayon qui se mélange à l'oxygène ambiant. Une seconde explosion enflamme ensuite le nuage, faisant le vide dans toute

la zone d'explosion et brûlant tout ce qui s'y trouve.

Selon Alexandre Roukchine, cette arme ne contamine pas l'environnement. Moscou affirme que la puissance de cette arme dépasserait substantiellement celle de la nouvelle bombe à effet de souffle américaine, la MOAB (Massive Ordnance Air Blast Bomb, bombe de destruction massive par souffle), testée pour la première fois en 2003 par les Américains. La température au foyer d'explosion qu'elle crée serait deux fois plus élevée.

«Cette nouvelle arme nous permettra de garantir la sécurité de l'État et de faire en même temps face au terrorisme international, en toute circonstance et en tout lieu», a indiqué Alexandre Roukchine. Moscou a souligné que cette invention militaire ne va à l'encontre d'aucun traité international et que la Russie ne lance aucune course aux armements.

Le Monde

## Israël maintient le secret sur son raid en Syrie

Damas a déposé une plainte à l'ONU après la violation de son espace aérien

Une semaine après le raid aérien israélien mené selon Damas dans le nord-est de la Syrie, le mystère persistait hier quant aux objectifs bombardés par les avions de Tsahal malgré des révélations de responsables et des médias.

Selon Assennara, un journal arabe israélien paru hier, l'aviation israélienne a frappé une base syro-iraniennne de missiles. Mardi, un responsable militaire américain à Washington avait affirmé qu'Israël avait mené un raid aérien en Syrie. Selon la chaîne américaine CNN, le raid visait un convoi d'armes alors que, pour le *New York Times*, l'aviation israélienne a effectué des survols de reconnaissance pour photographier d'éventuelles installations nucléaires syriennes auxquelles la Corée du Nord aurait fourni des équipements.

De façon tout à fait inhabituelle, le premier ministre Ehoud Olmert ainsi que le ministre de la Défense Ehoud Barak se sont abstenus d'accorder la moindre entrevue à l'occasion de la célébration, à partir d'hier soir, de la nouvelle année juive.

Seul le président Shimon Peres s'est exprimé sur cette affaire, sans fournir le moindre détail sur une opération militaire. «Le problème dans cette affaire, ce n'est pas le secret, mais la proposition faite par Israël d'ouvrir des discussions directes avec la Syrie, et ce message n'a pas changé durant la semaine», a affirmé M. Peres à la radio publique.

### Le Liban

«Le problème central avec la Syrie, c'est le Liban: toute la question est de savoir si le Liban sera libanais ou iranien. Les Syriens soutiennent le Hezbollah et lui fournissent des armes; tant qu'ils continuent sur cette voie, il y a aura de la tension dans l'air», a aussi prévenu le président à la télévision publique.

De son côté, Sylvan Shalom,

l'ancien ministre des Affaires étrangères, a déclaré à la radio militaire que «la Syrie doit tirer les leçons de ce qui s'est passé et changer d'attitude pour éviter d'être totalement à la merci de l'Iran».

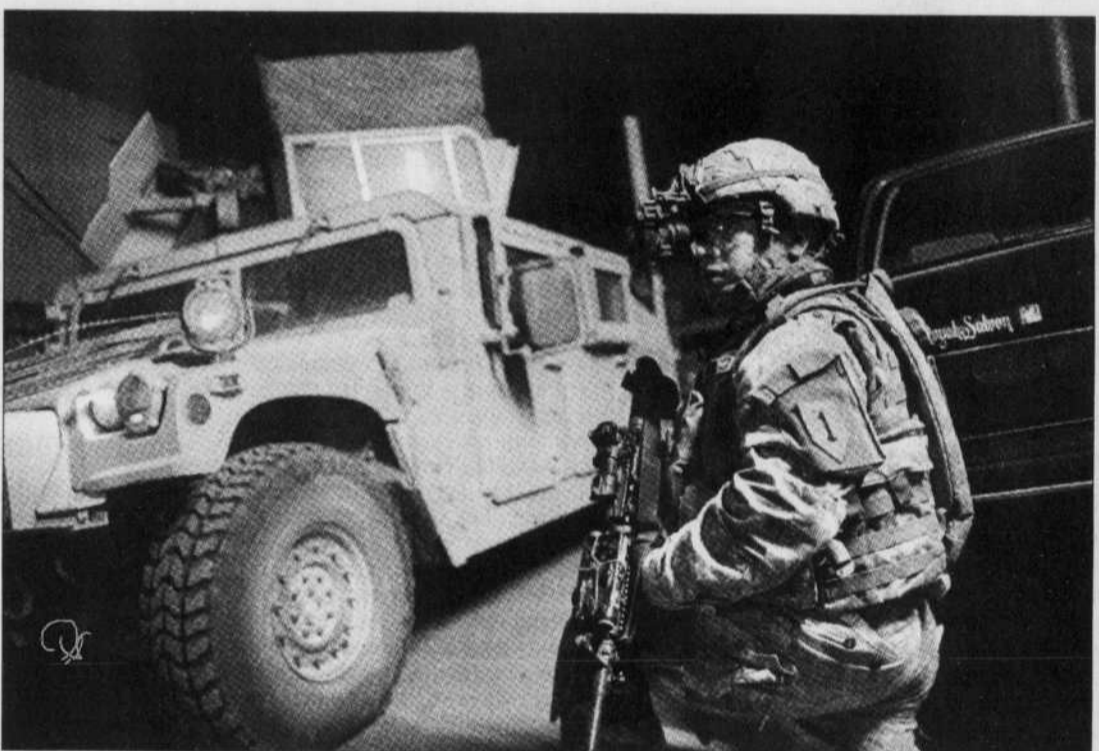
Bernard Kouchner, le ministre français des Affaires étrangères, qui a achevé hier une visite chez les Palestiniens et en Israël, a affirmé à la presse avoir tenté d'en savoir plus auprès de ses interlocuteurs israéliens «qui ne [l']ont pas renseigné».

A propos des répercussions de l'opération israélienne, la radio militaire syrienne, citant des hauts responsables de l'armée, a estimé que le président syrien Bachar al-Assad n'a pas l'intention de déclencher une guerre en guise de représailles.

«Nos forces déployées sur le plateau du Golan sont prêtes à faire face à toute éventualité», a souligné la radio. Selon elle, la décision du gouvernement israélien de ne pas lancer une vaste opération dans la bande de Gaza, après le tir d'une roquette palestinienne qui a fait lundi 69 blessés parmi des soldats dans une base du sud d'Israël, est en grande partie due à la tension avec la Syrie.

Une offensive d'envergure à Gaza nécessiterait des forces qui pourraient s'avérer indispensables sur le front nord face à la Syrie, a ajouté la radio. La Syrie a affirmé que sa défense anti-aérienne avait tiré le 6 septembre sur des appareils israéliens ayant violé son espace aérien. Elle a déposé mardi une plainte à l'ONU après la «violation flagrante» de son espace aérien par Israël et affirmé que les appareils avaient largué des «munitions». Hier, elle a demandé à Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU, et au Conseil de sécurité de réagir à cette violation, affirmant qu'elle visait à torpiller le processus de paix au Proche-Orient.

Agence France-Presse et Reuters



Un soldat américain en mission hier dans le sud-est de Bagdad.

CARLOS BARRIA REUTERS

Le président américain s'adressera à la nation ce soir

## Bush annoncera quand et de combien il va réduire les troupes en Irak

LAURENT LOZANO

Washington — Le président George W. Bush doit annoncer aujourd'hui qu'il fera rentrer d'Irak environ 30 000 hommes d'ici l'été 2008, ce qui ne ferait que ramener le contingent au niveau atteint 18 mois plus tôt et pourrait frustrer encore davantage des Américains las de la guerre.

Dans une allocution télévisée d'un peu plus d'un quart d'heure prévue à 21h ce soir, M. Bush devrait suivre de près les recommandations faites cette semaine par le général commandant les troupes en Irak, David Petraeus, a indiqué un responsable de l'administration.

Il resterait fidèle au principe de s'en remettre pour de telles décisions à l'avis des responsables sur le terrain, au risque de mécontenter non seulement ses adversaires mais aussi ses alliés. En effet, il laisserait en suspens la question de l'engagement américain après juillet 2008, alors qu'il ne lui restera pourtant plus que six mois à la Maison-Blanche.

Or, quatre ans et demi après l'invasion, les Américains voient que l'Irak, en proie à la violence, au communautarisme et à la corruption, est loin du modèle que M. Bush promettait pour le Proche-Orient, que la guerre a coûté la vie à plus de 3750 des leurs et qu'elle a englouti des centaines de milliards de dollars. Environ 60 % d'entre eux estiment que la guerre était une erreur ou ne valait pas la peine d'être livrée, ont indiqué des sondages en septembre.

Un an avant des élections présidentielle et parlementaires dont

l'Irak s'annonce peut-être comme l'enjeu majeur, les recommandations du général Petraeus ont indigné les adversaires démocrates de M. Bush, désormais majoritaires au Congrès, mais aussi déçu certains de ses amis républicains.

En ne remplaçant pas les 30 000 soldats supplémentaires dépêchés en 2007, M. Bush ne ferait que ramener les effectifs à leur niveau de janvier. Il y a actuellement 168 000 soldats américains en Irak.

Le général Petraeus a assuré que le contingent continuera à diminuer après juillet 2008. Mais il a souligné que prendre un engagement serait «prématuré».

Ce soir, M. Bush devrait dire que toute réduction des effectifs avant et après juillet 2008 dépendrait «des conditions sur le terrain», a indiqué un responsable de l'administration.

Pour la présidente de la Chambre basse du Congrès, Nancy Pelosi, le plan du général Petraeus signifie «une présence américaine forte d'au moins dix ans en Irak» alors que le gouvernement irakien «refuse le progrès politique nécessaire» pour mettre fin aux violences. Elle a promis que les démocrates «se batront» pour «sortir nos forces de combat de cette guerre civile».

Le conseiller irakien à la sécurité nationale, Mouaffak al-Routbaie, a prévu qu'avec les progrès des forces de sécurité nationales, les soldats américains ne seraient plus que 100 000 fin 2008. Mais le général Petraeus et l'ambassadeur des États-Unis à Bagdad, Ryan Crocker, qui témoignait à ses côtés devant le Congrès, ont refusé de fournir des assurances ou des

échecs pour une stabilisation qui permettrait de se désengager.

Même certains républicains se sont alarmés que la vision du général Petraeus ne ressemblait pas au «bout du tunnel», selon les mots du sénateur Norm Coleman.

Le Congrès devrait rouvrir le débat sur la stratégie en Irak. Les démocrates ont échoué en 2007 à lui imposer un calendrier de retrait. Ils devraient tenter de gagner à leur cause les républicains mécontents, avec des desseins moins ambitieux.

Mais pour les experts, M. Bush, qui se dit sans cesse guidé par les principes et non pas les sondages et qui sait que toute sa présidence sera jugée sur le succès ou l'échec de l'entreprise irakienne, est en position de force. Les démocrates ne semblent pas en mesure de rallier assez de républicains pour surmonter le veto présidentiel.

Agence France-Presse

EN BREF

## Tennessee: première exécution sur la chaise électrique depuis 1960

Daryl Holson, vétéran de la guerre du Golfe, a été exécuté hier matin. Il s'agit de la première exécution sur la chaise électrique dans le Tennessee depuis 1960. L'homme, âgé de 45 ans, avait été condamné à mort le 30 novembre 1997 pour les meurtres de ses quatre enfants âgés de 4 à 12 ans, qu'il avait assassinés de manière préméditée d'un coup de fusil d'assaut dans le cœur après leur avoir bandé les yeux. Il avait affirmé avoir voulu les soustraire à leur mère, qui souffrait notamment d'alcoolisme et l'avait empêché de voir ses enfants pendant plusieurs mois. C'est Daryl Holson lui-même qui a choisi la chaise électrique. La loi du Tennessee permet en effet aux prisonniers condamnés à mort de choisir la méthode d'exécution si leurs délits ont été commis avant 1999, année où l'injection létale est devenue le principal mode d'exécution dans l'État. Le recours à la chaise électrique est de plus en plus rare aux États-Unis: 52 des 53 exécutions effectuées aux États-Unis en 2006 l'ont été par injection létale. — Le Monde

## Poutine fait un choix inattendu

Moscou — Le président russe Vladimir Poutine a nommé hier au poste de premier ministre le peu connu Viktor Zoubkov, directeur du service fédéral de contrôle financier, laissant planer le doute sur la personne susceptible de lui succéder au Kremlin l'an prochain. Poutine avait auparavant reçu et accepté la démission du premier ministre Mikhaïl Fradkov, puis avait quitté Moscou pour un déplacement programmé dans la région de la Volga sans lui désigner publiquement de remplaçant. Ce choix a pris le contre-pied des prédictions. De fait, les analystes s'attendaient à voir Poutine éléver à la fonction de premier ministre l'un des candidats les mieux placés pour prendre la tête du Kremlin. — Reuters

**Jean-Claude SAVOIE**  
**Pierre-Marie LAGIER**

**CODE DE GESTION D'UNE ÉQUIPE DE TRAVAIL**

Document de soutien à la présidence d'équipe

Pour l'apprentissage du travail en groupe

48 pages - 18,50\$  
ISBN 978-2-7071-6138-2

GUÉRIEN, éditeur liée  
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

# ÉDITORIAL

## Une liberté qui a son prix

Les données du recensement de 2006 le confirment à nouveau: le Québec est le champion mondial des couples qui vivent en union libre. Preuve d'une évolution exceptionnelle des mœurs pour certains, cause de problèmes sociaux et d'inégalités entre conjoints pour d'autres, ce phénomène est suffisamment important pour qu'on s'y attarde.

Il n'y a pas seulement dix ans, le pourcentage de couples québécois qui vivent en union libre est passé de 24 % à 35 % de l'ensemble des couples. Cette proportion est beaucoup plus élevée par rapport non seulement à l'Ontario, où seulement 10 % des couples vivent en union libre, mais aussi à tous les pays réputés pour leur mode de vie évolué, tels la Suède (25 %), la Finlande et le Danemark (24 %).

A peu près absente du Québec au moment de la Révolution tranquille, l'union libre a d'abord été expérimentée massivement par la génération du baby-boom en réaction à la mainmise de l'Église sur la vie des individus. D'abord vécue comme une période d'essai avant le mariage, ce qu'elle est toujours dans la plupart des provinces canadiennes, l'union libre est aujourd'hui devenue aussi acceptable que le mariage traditionnel aux yeux de la majorité. À l'évidence, elle est là pour rester, avec ses avantages — une plus grande liberté de mouvement, un engagement renouvelé et la facilité d'y mettre fin — et ses conséquences négatives sur les conditions financières des conjoints et des enfants lors d'une séparation.

Car les unions libres sont plus instables que les mariages traditionnels. Ainsi, selon l'Enquête générale de Statistique Canada publiée en juin, la moitié des deux millions de séparations de couples dénombrées l'an dernier au pays concernait des conjoints de fait. Or ceux-ci ne représentent que 17 % des couples canadiens. Quant à la durée de ces unions, elle n'avait été que de 4,3 ans en moyenne, contre 14 ans pour les mariages. Evidemment, plus on est jeune, plus on se sépare souvent et plus on a tendance à vivre en union libre, mais l'âge n'explique pas tout, et la formule elle-même banalise la séparation chez nombre de conjoints.

Chaque couple est libre de choisir le type d'union qui lui convient le plus, cela s'entend, et si les jeunes ont tendance à préférer l'union libre, qui leur laisse plus de liberté à un âge où on évite de se prendre les pieds dans le béton, le danger d'en arriver à une situation d'inégalité financière pour un des deux conjoints est très grand.

Ainsi, très peu de couples qui vivent en union libre couchent sur papier les modalités de partage du patrimoine en cas de séparation. Le problème est secondaire au début de la vie commune, mais il peut devenir considérable après dix ou quinze ans au cours desquels on a eu des enfants, acquis une résidence et accumulé des droits pour la retraite, toutes choses qui devraient être partagées également au moment de la séparation, ce qui est rarement le cas.

De même, combien de conjoints de fait savent qu'en l'absence de testament, ils ne sont pas les héritiers légaux de leur douce moitié? Quant à recourir aux services d'un avocat, là encore, les conjoints de fait n'osent pas se rendre jusque-là parce qu'ils se disent qu'il était entendu dès le départ que l'union pouvait se dissoudre n'importe quand, comme s'il s'agissait de préliminaires sans fin.

On voudrait croire que si très peu de conjoints de fait ont recours aux services d'un avocat ou d'un médiateur lors d'une séparation, c'est qu'ils ont plus de facilité à s'entendre que les gens mariés. Mais n'est-ce pas plutôt parce que le conjoint désavantagé, la plupart du temps une femme, n'ose pas croire à ses chances de gagner en l'absence d'une protection juridique adéquate?

L'union de fait entre égaux, jeunes ou moins jeunes puisque de plus en plus de gens d'âge mûr choisissent aussi cette formule simplifiée (une hausse de 77 % chez les 60-64 ans au pays), offre bien des avantages quand les conjoints sont en mesure de protéger leurs droits et leurs acquis. En revanche, on ne saurait trop insister pour qu'une meilleure information juridique ainsi que des contrats types d'union soient mis à la disposition de cette proportion croissante de jeunes qui font le choix de vivre en union libre.

[jsansfacon@ledevoir.com](mailto:jsansfacon@ledevoir.com)

## L'Afrique en mieux

Belle occasion de parler en bien de l'Afrique. S'est déroulé samedi dernier en Sierra Leone le second tour d'une présidentielle qui était considérée comme le plus important de ses tests démocratiques depuis la fin de la guerre civile, il y a cinq ans. À l'occasion de ce premier scrutin depuis le départ des Casques bleus, en 2005, les Sierra-Léonais semblent, du moins pour le moment, avoir réussi l'examen. Ni dérapages sanglants comme on en redoutait, ni irrégularités massives. La toute jeune Commission électorale nationale a été félicitée de tous côtés pour son organisation «juste et transparente» de l'élection.

Un scrutin ne fait évidemment pas le printemps. Les politiciens n'ont pas fait économie d'excès verbaux et d'accusations réciproques de tricherie pendant la campagne, malgré les appels au calme de l'ONU. Il leur faudra à brève échéance accepter le verdict des urnes, qui ne sera pas connu de façon définitive avant la semaine prochaine. Les prochains mois s'annoncent nerveux, d'autant que les électeurs semblent avoir décidé, indiquent les résultats incomplets, de chasser du pouvoir le candidat de la présidence sortante à la faveur de l'opposition.

Au nouveau président incomberont ensuite les défis herculéens qu'on devine: créer d'urgence des emplois et combattre le pillage par la corruption, enrainer un peu de justice sociale et économique, instiller un plus grand souci du bien commun au sein de la classe dominante. Espérance de vie dans ce petit pays de 5,5 millions d'habitants: 41 ans. À l'index du PNUD, le Programme des Nations unies pour le développement, il s'agit de la deuxième nation la plus pauvre au monde, malgré ses immenses ressources minières.

N'empêche: que de chemin parcouru par la Sierra Leone, arrachée en 2002 à onze ans d'une atroce guerre civile qui, sur fond d'un trafic de diamants qui n'aurait pas pu tenir sans complicités occidentales, a fait plus de 100 000 morts et des milliers de mutilés.

La tournure que prend la présidentielle sierra-léonaise est d'autant plus encourageante qu'elle se conjugue avec l'espoir d'apaisement apparu en 2005 dans le Liberia voisin avec l'élection d'Ellen Johnson-Sirleaf, la première femme à devenir chef d'État en Afrique. Deux pays aux tragédies croisées, gracieuseté du sinistre Charles Taylor, ex-président libérien aujourd'hui en procès à La Haye pour crimes de guerre. Le Liberia est sorti en 2003 de quatre ans d'une guerre civile qui a coûté la vie à 300 000 personnes. Cesse-t-on jamais, après pareille hécatombe, de pleurer ses morts? Deux pays, donc, aux histoires liées par le pire mais aussi, par les temps qui courent et pour la première fois depuis longtemps, par l'horizon d'une certaine stabilité.



Guy Taillefer



### LETTRES

#### Le cœur du problème

J'ignore à qui précisément se référait Pascal en écrivant ceci: «Toujours impuissants à fortifier la justice, ils s'emploient à justifier la force.» Je sais toutefois que c'est la conduite ordinaire des dominateurs.

Cette conduite prend aujourd'hui, au Québec, le chemin de la commission Bouchard-Taylor, instituée pour nier les effets soudainement criants de vérité que nous sommes une nation assiégée; instituée pour démontrer la désuétude de l'attachement du peuple québécois, issu de la nation canadienne-française, à son droit et à son devoir de persister dans son existence; instituée pour aboutir à la supposée évidence des impératifs de la mondialisation uniformisante que toutes les peaux, toutes les langues, toutes les cultures, toutes les histoires sont interchangeable, dans l'espoir d'enlever ainsi à la nation fondatrice de ce peuple le droit et le pouvoir, pour en jouir pleinement, de posséder sa peau, sa langue, sa culture, son histoire.

Je ne témoignerai pas devant cette commission ni ne lui enverrai de mémoire, n'ayant aucune aptitude à faire mine que je viens de nulle part pour me faire croire que j'ai ainsi plus allégrement vers cette autre nulle part, ce pays qu'on voudrait de plus en plus incertain, qu'on voudrait sans nation pour le fonder, sans culture pour l'identifier, sans lutte subversive pour l'affirmer.

Je ne témoignerai pas devant cette commission ni ne lui enverrai de mémoire, n'ayant aucun désir d'afficher orgueilleusement ma tolérance devant l'intolérance des dominateurs qui croient avoir trouvé ce nouveau moyen d'exploiter ma peur de paraître

xénophobe, version moderne de toutes leurs politiques visant à me faire disparaître et qui égalent en détermination celles imaginées et appliquées, depuis les recommandations de lord Durham, pour me noyer sous le nombre.

Je ne témoignerai pas devant cette commission ni ne lui enverrai de mémoire, n'ayant pas la rancune suffisante pour jouir de l'échec du baroud d'honneur qu'elle offre aux puissants, impuissants depuis 247 ans, de m'écraser; n'ayant pas le besoin suffisant de revanche pour jouir de la fulgurante démonstration qu'elle me donne, par son institution même, de mon aptitude à vaincre, par la seule affirmation irrépressible de mon existence.

Andrée Ferretti  
Brigham, le 11 septembre 2007

#### Les missionnaires

La guerre d'Afghanistan, ce n'est pas une guerre, ce n'est pas une agression, c'est une mission.

Mission par-ci, mission par-là. On n'entend plus que ce mot-là. Nous sommes, à l'initiative (désintéressée) des États-Unis, en «mission» en tant qu'intrus en armes dans ce pays, au mépris du droit international mais avec l'aval des Nations unies. Un pied dans l'ONU, l'autre dans l'OTAN. C'est pourquoi Radio-Canada dépêche, parfaitement indépendants parmi les blindés de l'armée, des journalistes comme Céline Galipeau ou Bernard Derome.

Autant de missionnaires. Ils sont là pour «couvrir» cette guerre. La «couvrir»?  
Pierre Vadeboncoeur  
Le 7 septembre 2007

#### Afghanistan: défaite assurée

L'équation afghane est claire. La culture de l'opium y existe depuis toujours. Elle est nécessaire à la survie des familles. Les cultures alternatives qu'on y a tentées se sont révélées grossièrement inefficaces. Si bien que Bush, le même qui n'a pas encore saisi que la guerre en Irak constitue une façon géniale d'encourager al-Qaïda, fait ravager les cultures de pavot. Pourtant, plusieurs compagnies pharmaceutiques voulaient acheter l'opium afghan, nécessaire à la fabrication de plusieurs médicaments. Les Afghans n'ont plus le choix: c'est les talibans ou la mort. La défaite est donc inéluctable.

Michel Frankland  
Montréal, le 10 septembre 2007

#### Photo purement décorative?

Ainsi, selon le directeur du Bureau des élections du Canada, la loi n'indique pas textuellement de faire le lien entre la photo d'identité de l'électeur et son visage! Par conséquent, il faut en déduire que la personne voilée qui présente sa carte d'identité est bien la même que celle dont la figure apparaît au recto du document. Belle logique que voilà! J'ai bien peur que ce monsieur ait oublié de suivre le cours de bon sens 101 avant d'occuper ses fonctions. Un conseil à nos députés: qu'ils votent donc un amendement à la loi sur les élections stipulant que la corrélation entre l'électeur et sa photo sur sa carte d'identité se fasse obligatoirement à visage découvert.

Dominique Linck  
Montréal, le 10 septembre 2007

### LIBRE OPINION

## Un prétexte pour serrer la vis à l'UQAM

PIER-ANDRÉ BOUCHARD ST-AMANT  
Étudiant à la maîtrise en économie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

Les manquements pernicieux de la direction de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) à propos du projet de l'ilot Voyageur auront fait couler beaucoup d'encre. De surcroît, ils semblent servir de plus en plus de prétexte pour serrer la vis à l'institution de manière difficilement justifiable. La question soulevée par l'éditorialiste Marie-Andrée Chouinard selon laquelle l'UQAM devrait devenir une université de premier cycle soulève une telle hypothèse. Cette avenue ne réglerait rien et d'autres mécanismes devraient être évalués.

Imaginer que l'UQAM se porterait mieux d'un point de vue financier sans étudiants aux cycles supérieurs est une aberration mentale. En effet, les étudiants aux cycles supérieurs sont beaucoup plus payants que les étudiants de premier cycle. Par conséquent, les enlever ne ferait qu'aggraver la situation de l'UQAM. Les exemples sont nombreux pour justifier cette affirmation.

D'abord, les étudiants à la maîtrise doivent toujours payer leurs frais de scolarité pour deux ans, qu'ils aient terminé plus tôt ou non. Et s'ils finissent après les délais, ils payent encore... frais de retard en sus. Ensuite, le financement des chaires de recherche et des étudiants aux cycles supérieurs par l'entremise de leurs bourses procure des revenus d'appariement aux facultés et aux professeurs. Enfin, la politique québécoise de financement des universités accorde plus d'importance aux étudiants des cycles supérieurs qu'aux étudiants de premier cycle.

Ce n'est donc pas là que l'UQAM dégagerait des économies pour regarnir ses coffres. Un tel

spectre, s'il est brandi, ne peut que profiter aux autres universités montréalaises, qui profiteraient alors d'un afflux d'étudiants et de revenus. En d'autres termes, justifier une telle redéfinition de la mission de l'UQAM par la crise actuelle serait franchement douteux.

Bien sûr, la direction de l'université a merdé, et la frustration du public à la vue de ses impôts mal gérés est compréhensible. Mais il ne faut pas se leurrer: si l'ilot Voyageur est un (gros) cas de déficit budgétaire, ce n'est pas le seul dans l'ensemble des universités. Et s'il sert de preuve pour culpabiliser l'UQAM, elle ne sera pas la seule au banc des accusés. Est-il utile de rappeler que le déficit cumulé du réseau universitaire oscille aux environs de 210 millions de dollars? En matière de gestion des facultés, du personnel et des services de soutien, l'UQAM est comparable aux autres institutions.

Si on suppose que les décideurs ne sont pas (tous) des imbéciles, il serait davantage utile de réfléchir aux mécanismes qui conduisent à de tels comportements pour éviter qu'ils se reproduisent plutôt que de déclencher une chasse aux sorcières. Les lieux de gouvernance répondent à des incitatifs. Si la règle absolue pour nos universités se résume à plus d'étudiants pour plus d'argent, il n'est pas surprenant que ces dernières fassent des pieds et des mains pour accroître leurs effectifs en construisant des pavillons à 150 kilomètres de leur campus principal, à ériger des résidences étudiantes sans financement... ou à vouloir exiger des centres hospitaliers. En des termes strictement politiques, il serait improbable de voir des universités qui présentent des bilans financiers sains espérer obtenir davantage de revenus du gouvernement.

Pour éviter que de tels dérapages se reproduisent, trois correctifs pourraient être apportés. D'abord, une politique de protection

des délateurs dans les réseaux publics serait plus que bienvenue. Les problématiques découlant du projet de résidence étaient dans la haute administration. Il serait souhaitable que des employés impliqués dans une telle démarche aient l'occasion de les révéler au grand jour sans perdre leur emploi. Cela est réalisable puisqu'une telle chose existe au gouvernement fédéral.

Ensuite, il faut renforcer la reddition de comptes des universités envers le gouvernement. La loi actuelle sur l'imputabilité des universités ne sert que de prétexte pour une ronde de financement supplémentaire et ne remplit plus son rôle. Une meilleure approche consisterait à inclure les réseaux d'enseignement dans le périmètre comptable du gouvernement. Puisque ce dernier est ultimement l'endosseur des institutions publiques comme l'UQ, il tombe sous le sens que le Vérificateur général puisse aller fouiller aux livres, ce que permettrait l'inclusion du réseau dans le périmètre. Précisons qu'à ce sujet, c'est le gouvernement du Québec qui refuse une telle vérification.

Finalement, le réexamen de la politique de financement des universités serait de mise. Il serait intéressant de voir à quel point les mécanismes de concurrence actuels permettent véritablement un accroissement du taux de participation des jeunes Québécois. À ce titre, un premier élément est révélateur: l'effectif universitaire québécois après l'implémentation de la politique de financement est similaire à celui l'ayant précédée. Cela suggère que cette politique a peu d'effet sur ce plan.

La crise actuelle, comme tous les autres scandales publics, donne la même leçon. L'offre de services publics est fragilisée par de tels scandales. Il faudrait retenir qu'il y a pire publicité que les tenants de la privatisation à tout prix ou l'absence de programmes publics. Il y a les services publics qui ne marchent pas.

## IDÉES

La souveraineté dans l'Arctique: plus qu'une affaire militaire

## Le respect des promesses faites aux Inuits

JACK LAYTON

Chef du Nouveau Parti démocratique (NPD)

MICHAEL BYERS

Titulaire d'une chaire de recherche du Canada en politique mondiale et en droit international à l'Université de la Colombie-Britannique

**L**e premier ministre Stephen Harper accentue la présence militaire du Canada dans l'Arctique. Mais il ne s'est toujours pas penché sur les autres aspects de la souveraineté: le développement social et économique, la responsabilité environnementale et, surtout, le respect de nos engagements envers les gens du Nord.

La semaine dernière, nous avons voyagé de la baie de Baffin à la mer de Beaufort. Nous n'avons fait ni sermon ni proclamation: nous avons écouté et appris.

Nous avons rencontré Paul Kaludjak, président de l'organisation des revendications territoriales inuites Nunavut Tunngavik. Il nous a appris que dans l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut de 1993, les Inuits ont cédé leur titre ancestral sur un cinquième de la superficie du Canada. Ce faisant, ils ont cherché explicitement à renforcer la souveraineté du pays. En échange, le gouvernement fédéral s'est engagé à plusieurs choses qu'il n'a pas encore faites.

A titre d'exemple, en vertu de cette entente, le pourcentage d'emplois gouvernementaux occupés par des Inuits devrait refléter la population inuite. Toutefois, bien qu'ils représentent actuellement 85 % de la population de ce territoire, ils n'occupent toujours que 45 % des postes.

Agissant à titre de conciliateur pour les gouvernements territorial et fédéral, le juge Thomas Berger a découvert la source du problème: à peine 25 % des jeunes Inuits complètent leur éducation secondaire. Il a conclu qu'une éducation bilingue s'impose, en anglais et en inuktitut, de la maternelle à la douzième année, peu importe les coûts supplémentaires que cela pourrait entraîner.

## La négligence économique

La crise de l'éducation est aggravée par la crise du logement. La mairesse d'Iqaluit, Elisapee Sheutiapik, nous l'a d'ailleurs expliqué d'une manière émouvante. Une population croissante, le coût élevé de la construction, un financement insuffisant et l'inaction du fédéral ont engendré une situation telle que 14 personnes peuvent s'entasser dans de petites maisons sans ventilation adéquate.

Imaginez un enfant qui essaie de faire ses devoirs dans ces circonstances! Pensez aux conséquences sur le plan social et sur celui de la santé, notamment aux taux extrêmement élevés de tuberculose, de cancer du poumon, de dépression et de violence conjugale...

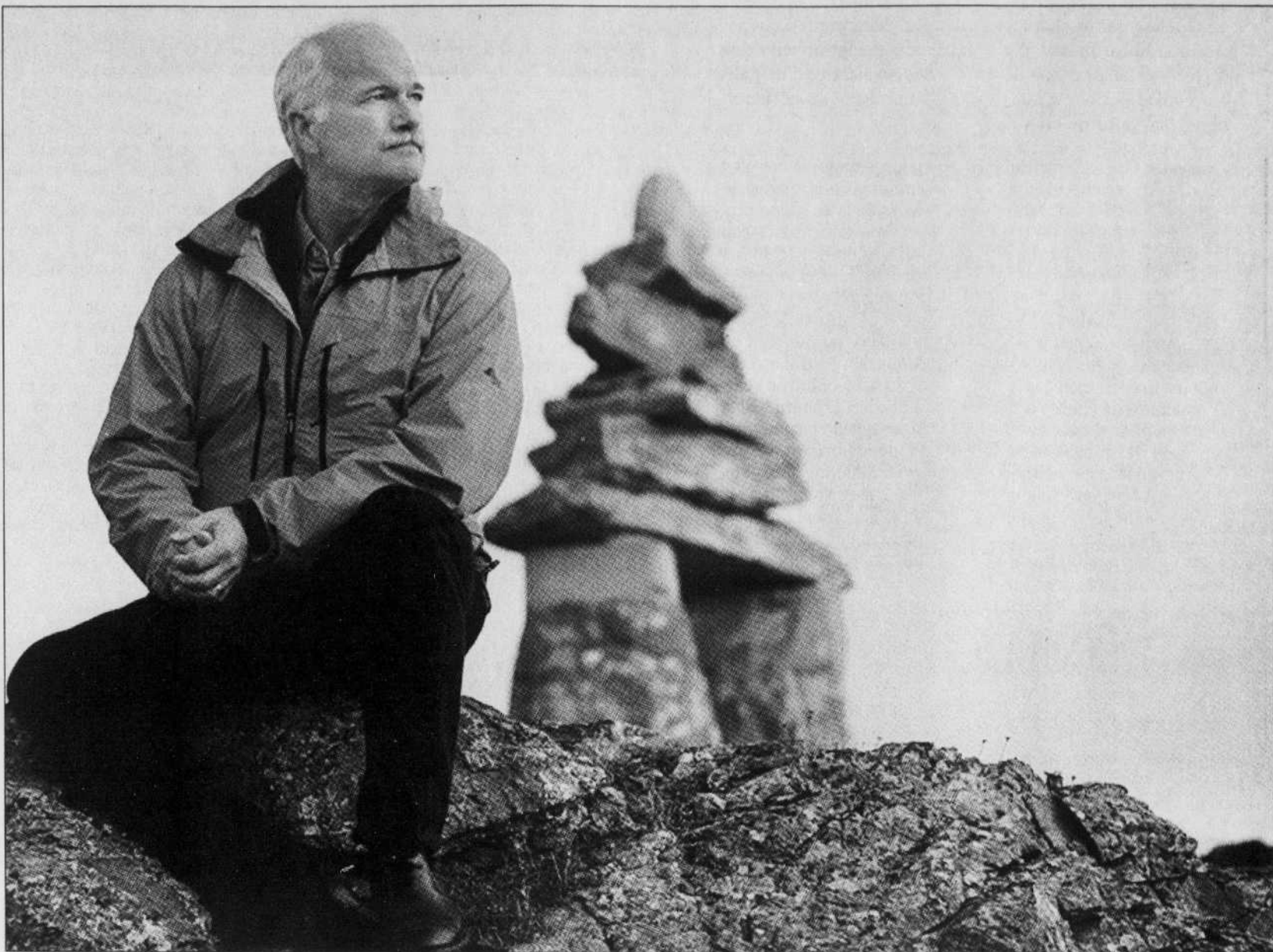
Nous avons également rencontré Paul Okalik, premier ministre du Nunavut, qui nous a dit que des gouvernements fédéraux successifs ont fait la sourde oreille aux demandes pour un port en eau profonde à Iqaluit, soit la plus grande communauté du territoire. Une telle installation, qui faciliterait le déchargement du matériel destiné à la construction, du mazout, de l'essence et des marchandises solides, contribuerait considérablement à réduire le coût astronomique de la vie.

Un quai en eau profonde constituerait également un attrait pour les paquebots de croisière, qui préfèrent contourner Iqaluit. Cela favoriserait la mise en valeur des industries touristique et artisanale du Nunavut.

## Un avenir qui fond?

Au parc national Auyuittuq, le directeur David Argument nous a permis de voir les preuves dramatiques des changements climatiques: des glaciers qui régressent rapidement, le pergélisol qui fond et l'apparition de nouvelles espèces de plantes.

Près du parc, à Pangnirtung, nous avons rencontré



Jack Layton, chef du Nouveau Parti démocratique.

le maire Manasa Evic, qui affirme que les caribous ont presque disparu de la région et que les températures océaniques croissantes ont entraîné l'effondrement d'une industrie de pêche sous la glace qui valait plusieurs millions de dollars.

Partout dans le Nord, l'infrastructure est vieille et fragile. M. Evic nous a expliqué que les gouvernements successifs n'ont pas donné suite aux demandes de prolonger et, idéalement, de déplacer la piste d'atterrissage. La piste actuelle, d'une longueur de 2920 pieds, est trop courte et entourée de maisons, de réservoirs de carburant et d'une école.

Il nous a également parlé de l'échec de la campagne menée par sa communauté pour obtenir un port de petits bateaux afin de permettre aux bateaux de pêche de décharger leurs captures directement sur la côte. Cela contribuerait considérablement à accroître la sécurité tout en réduisant les coûts pour l'usine locale de transformation du poisson, qui transforme et emballe des crevettes et de l'omble arctique pour le marché américain et qui emploie 40 Inuits.

À Rankin Inlet, nous avons rencontré le maire Lorne Kusugak et avons appris que les gouvernements municipaux et territoriaux travaillent en collaboration avec le Manitoba pour bâtir une ligne de transmission de 400 kilomètres afin d'y transporter de l'énergie hydroélectrique de Churchill. Ce plan, qui supprimerait pourtant le besoin d'y transporter de grandes quantités de diesel par bateau, s'est heurté à un mur à Ottawa.

## Arrestation de Norvégiens

À Cambridge Bay, nous avons rencontré la mairesse

Michelle Gillis. Elle nous a parlé de la GRC locale, qui venait tout juste d'arrêter cinq aventuriers norvégiens qui tentaient de défier l'autorité du Canada dans le passage du Nord-Ouest. Les aventuriers ont pénétré la voie d'eau à bord de leur yacht, le *Berserk II*, sans demander la permission. Deux membres de l'équipage sont descendus du bateau, posant leurs pieds sur des terres indéniablement canadiennes. Ceux-ci, ainsi que les autres membres de l'équipage, ont été arrêtés sur-le-champ.

Cet incident a démontré que nos autorités civiles sont tout à fait capables de faire respecter la loi canadienne dans le passage du Nord-Ouest, pourvu qu'ils aient le matériel et l'appui politique nécessaires.

Dans ce cas, le brise-glaces léger utilisé dans l'opération, le *NGCC Sir Wilfrid Laurier*, qui a 21 ans, était à la hauteur de la tâche. Mais nos brise-glaces plus vieux et plus lourds ont fait leur temps.

## La véritable sécurité dans l'Arctique

Plutôt que d'appuyer la Garde côtière, M. Harper fait construire des navires renforcés pour la navigation dans les glaces pour la Marine. Or les navires militaires armés ne sont pas adaptés aux véritables menaces liées au secteur maritime international, dont les immigrants illégaux et les marées noires, entre autres. Ils ne sont pas aptes non plus à s'acquitter d'autres tâches des brise-glaces de la Garde côtière, que ce soit le maintien des aides à la navigation ou l'appui des recherches sur l'Arctique.

Encore une fois, la souveraineté n'est qu'en partie une question militaire. Dans chacune des cinq communautés que nous avons visitées, nous avons enten-

du parler des problèmes qui étouffent les jeunes Inuits, dont la dépression, la toxicomanie et l'abus d'alcool, ainsi qu'un taux de suicide ahurissant. Nous avons appris que les fonds destinés aux programmes de prévention et de réhabilitation dans la région la plus grande, la plus isolée et la plus pauvre du Canada sont insuffisants.

Bien que notre population ne s'élève qu'à 32 millions de personnes, l'économie canadienne est la huitième plus grande au monde. Nous sommes un pays incroyablement riche. Jusqu'à ce que les Inuits puissent jouir d'un niveau de vie qui corresponde à celui des pays développés, il ne servira à rien de proclamer que l'Arctique nous appartient.

## Pas que du négatif

Cependant, notre voyage regorgeait aussi d'aspects positifs. Nous avons vu le solide instinct protecteur des Inuits à l'endroit de la flore et de la faune du Nord. Nous avons chanté *O Canada* en inuktitut avec 100 élèves et avons ressenti leur amour profond pour ce pays. Nous avons rencontré des dirigeants communautaires et territoriaux dont l'intelligence et l'intégrité étaient frappantes. Ils ont tous une vision claire de ce que le Nunavut pourrait — et devrait — devenir.

M. Harper a tort d'affirmer que lorsqu'il est question de la souveraineté dans l'Arctique, nous devons l'utiliser ou la perdre. Les Inuits utilisent l'Arctique depuis des millénaires. Leur utilisation et leur occupation historiques des glaces maritimes sont à la base des prétentions canadiennes sur le passage du Nord-Ouest. Les Inuits nous ont donné tout ce qu'ils ont, à la recherche d'un rêve typiquement canadien.

## La photo de l'accommodement

## Pour le droit d'être un clown aux élections

FRANÇOIS YO GOURD

Candidat néo-rhino dans Outremont

**J**e suis un candidat officiel représentant un parti officiel, neorhino.ca, faisant partie de la grande famille politique du Canada. [L'autre] matin, j'ai reçu un appel de Radio-Canada: on me demandait de faire parvenir une photo officielle de ma campagne en prévision de l'émission qui rapportera les résultats du vote, le lundi 17 septembre.

J'ai naturellement envoyé la photo officielle qui apparaît sur mes affiches électorales, à l'adresse électronique que la dame m'avait laissée. Précisons que cela a tout pris pour que je puisse garder le «Yo» entre François et Gourd.

La gentille dame de Radio-Canada a laissé un message sur ma boîte vocale me disant qu'elle ne pouvait pas accepter ladite photo car ce n'était pas une photo officielle et que, en plus, elle était en noir et

blanc. Elle me disait qu'elle avait besoin «d'une photo couleur non humoristique», sinon elle allait tenter de trouver une photo dans les archives de Radio-Canada, et si je n'étais pas d'accord, on allait «mettre une silhouette» à côté de mon nom.

En ces temps d'accommodements raisonnables où le président d'élections est tenté de tolérer le port du voile pour aller aux urnes, en ces temps où les citoyens canadiens ne peuvent même plus sourire sur leur photo de passeport, je pense qu'il est dangereux de toujours glisser vers le conformisme politique.

Le message politique du Parti néo-rhino est enrobé d'une présentation historique. C'est son essence humoristique qui a parfumé une des périodes les plus prenantes des élections canadiennes. De 1963 à 1993, le Parti Rhinocéros a contribué à intéresser à la politique un très grand nombre d'électeurs qui, autrement, ne se seraient pas rendus aux urnes.

En 2006, la naissance du Parti néo-rhino a été en grande partie at-



La photo officielle...

tribuable à l'absence de rire et d'humour sur un terrain abandonné par plusieurs électeurs du Canada. Il est donc naturel que la photo officielle du candidat de ce parti représente les tendances du parti.



La photo du compromis...

tribuable à l'absence de rire et d'humour sur un terrain abandonné par plusieurs électeurs du Canada. Il est donc naturel que la photo officielle du candidat de ce parti représente les tendances du parti.

non plus. On peut tout de même s'habiller comme on veut.

Je suis un clown, un foulosope, un VIP, véritable idiot professionnel. Je suis toujours vêtu comme ça. C'est ma profession. Je proteste contre cette imposition d'un code vestimentaire austère et je réclame, comme mes frères de cœur du passé, l'imaginaire au pouvoir.

Car si on m'impose une cravate, cela va à l'encontre de mes droits les plus élémentaires: le droit d'être ce que je suis face à un système basé sur l'uniforme et le conformisme.

## L'histoire d'une photo, suite et fin

Comme je n'étais pas très content de ne pas pouvoir utiliser la photo officielle de ma campagne pour l'émission sur les résultats du vote, j'ai porté plainte à l'ombudsman de la société d'État, Julie Miville-Dechéne.

J'ai fait parvenir une lettre à Radio-Canada, que voici: «Salutations à la direction de Radio-Canada. Bonjour, madame l'ombudsman et monsieur le directeur et toute autre

personne ayant un peu d'humour. Je tiens à protester officiellement contre l'imposition d'une tenue vestimentaire pour les photos des candidats aux élections partielles dans Outremont, pour la soirée de diffusion des résultats à Radio-Canada lundi soir prochain.

Notre parti croit en ce système démocratique et veut y participer honnêtement et librement. Nous sommes pour une plus grande participation de toute la population aux élections. Il y a plusieurs façons d'être dans la vie. La façon sérieuse de Radio-Canada et la façon folle de Néo-Rhino n'en sont que deux.»

Radio-Canada a fait son travail avec compétence et nous en sommes arrivés au compromis suivant: la photo doit être en couleur, je dois regarder l'objectif de la caméra et je ne peux pas avoir mon chien, mais je peux être habillé comme je le veux.

Je suis donc allé chez une amie qui a pris une nouvelle photo, que vous voyez ici aux côtés de l'ancienne. C'est ce qu'on pourrait appeler un accommodement à l'amiable...

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: G rald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise; Marie-Andr e Chouinard (r ditorialiste, responsable de la page Id es), Brian Myles (justice et faits de soci t ), Clairandr e Cauchy (G n ral), Jean Dion, Louis-Gilles Franc eur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Emillie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (commis internet) Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Sant ), Pauline Gravel (science); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Pr court (responsable des pages th matiques); Martin Duclos, Mich le Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes);   l'information culturelle: Michel B lair (th atre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers sp ciaux et culturels du week-end), St phane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (m dias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cin ma) Isabelle Par  (culture);   l'information  conomique: G rard B rub  (adjoint au directeur de l'information), Dominique R ny (pupitre),  ric Desrosiers, Claude Turcotte, Fran ois Desjardins;   l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page  ditoriale), Claude L vesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (r ditorialiste);   l'information politique: H l ne Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires   Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires   Qu bec), Kathleen L vesque; Am lie Gaudreau (secr taire   la r daction); Emillie Parent Bouchard, Etienne Plamondon-Emond (commis   la r daction); La documentation: Gilles Par  (directeur); Manon Derome, Olivier Sp ciel (Qu bec), Monique Bli rier (Ottawa). LA PUBLICIT  Am lie Bessette, Jean de Billy, Jean-Fran ois Boss , Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chr tien, Marlene C te, Christiane Legault, Am lie Maltais, Claire Paquet, Genevi ve Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Schaf, M lanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine B rub  (secr taire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRIVAGE Caroline Simard (responsable services   la client le), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion). L'ADMINISTRATION St phane Roger (contr leur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), C line Furoy, Ghislaine Laffleur, Claudette B liveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Pronon, Danielle Ross.

# ACTUALITÉS

## CHAMPION

SUITE DE LA PAGE 1

avait montré que la population canadienne grandit par la banlieue et l'apport des immigrants; le deuxième, dévoilé en juillet, indiquait que le pays connaît un véritable boom de personnes âgées.

Cette fois-ci, c'est la famille qui est décortiquée. Et le portrait qu'on en brosse montre qu'elle est plus que jamais «multiforme», comme l'indique Claude Yelle, analyste-conseil à Statistique Canada.

L'éclatement de la cellule familiale traditionnelle, entamé dans les années 60 et 70, est aujourd'hui parfaitement consommé. «Alors qu'on n'avait pratiquement qu'un seul modèle à ce moment, relève la démographe Evelyne Lapiere-Adamczyk, de l'Université de Montréal, on observe aujourd'hui une très grande diversification des familles. Les individus passent à travers plusieurs étapes de vie et de formation familiale.»

Ainsi, pour la première fois de l'histoire, plus de la moitié (51,5 %) des personnes âgées de 15 ans et plus n'étaient pas mariées en mai 2006. Cette catégorie comprend les divorcés, les séparés, les veufs et ceux qui n'ont jamais été mariés. À l'inverse, le nombre de ménages mariés est passé sous le seuil symbolique des 50 % pour s'établir à 48,5 %. Il y a 20 ans, c'était plutôt 60% en faveur des gens mariés.

### Réaction en chaîne

Ce renversement suscite des changements dans presque toutes les catégories de ménages canadiens. Ceux qui vivent en couple sont encore plus nombreux à le faire mariés (68 %, en baisse de deux points), mais la part des familles qui vivent en union libre (une sur six) ou de façon monoparentale (également une sur six) occupe une place de plus en plus grande.

«On note une stagnation chez les familles monoparentales, note Claude Yelle. C'est une première de ce côté, même si on est dans un sommet historique. Mais pour l'union libre et le maria-

ge, tout indique que les tendances vont se maintenir.» La croissance du nombre de couples vivant en union libre est pour l'instant cinq fois plus rapide que celle des couples mariés (ce qui signifie que de plus en plus d'enfants sont élevés dans ce cadre). Un recul de 20 ans permet de mesurer l'ampleur du changement: environ 80 % des couples étaient alors mariés alors que 7 % vivaient en union libre.

Le phénomène ne touche pas que les jeunes. Ces cinq dernières années, une hausse notable a été observée dans le groupe des 40 ans et plus, et le nombre de personnes âgées de 60 à 64 ans qui vivent en union libre a bondi de 77,1 %.

Différents dans leur forme, les ménages canadiens le sont aussi dans leur taille. On observe ainsi une augmentation de 11,8 % du nombre de ménages ne comptant qu'une seule personne (un sur quatre au Canada, trois sur dix au Québec) et une hausse de 11,2 % du nombre de couples sans enfants.

Statistique Canada calcule donc que 42,7 % des couples vivent maintenant sans enfant, quelques points devant ceux qui en ont. C'est là aussi une première qui témoigne d'un profond changement depuis deux décennies, alors que 52 % des couples avaient des enfants. Aujourd'hui, non seulement moins de couples ont des enfants, mais ceux qui ont des enfants en ont moins (et ils sont conçus plus tard: en 2006, 9 % des enfants de quatre ans et moins avaient une mère âgée de 40 ans et plus). Il y a au total trois fois plus de ménages d'une seule personne que de ménages comptant cinq personnes et plus.

De plus en plus de jeunes font d'ailleurs partie de ces ménages en solo: à peine 18 % des 20-24 ans vivaient en couple en 2006 (10 % de moins par rapport à 1986) et 48,5 % des 25-29 ans (contre 62 % il y a 20 ans).

En ce qui concerne les familles monoparentales, outre une certaine stabilisation des statistiques, SC révèle que les pères sont de plus en plus présents au sein de ce modèle. Entre 2001 et 2006, le nombre de familles monoparentales dont le «chef» était un homme aurait connu une croissance de 14,6 %. Quatre familles sur cinq sont dirigées par la mère.

Claude Yelle mentionne ici qu'il faut toutefois prendre ces résultats pour ce qu'ils sont: un état de situation d'un soir de

2006. Le recensement ne fait pas la différence entre une garde exclusive ou partagée des enfants (en 2003, 44 % des séparations se réglaient de cette manière): l'enfant est compté au sein du foyer où il se trouvait ce soir-là, et l'adulte responsable a été classé comme «chef».

### Pression sociale

La tentation québécoise à vivre en union libre trouve plusieurs explications aux yeux des observateurs. «Une chose est sûre, dit M. Yelle, c'est qu'il n'y a plus de pression sociale qui décourage cela.» Il note que le phénomène est «visible partout au Québec, et dans toutes les tranches d'âge». Aussi, les unions libres durent plus longtemps au Québec qu'ailleurs au Canada.

Pourquoi cette popularité? On évoque les contrecoups de la Révolution tranquille, la distanciation prise d'avec l'Église catholique — alors que l'Église protestante serait considérée comme étant plus souple en matière de mariage —, l'absence de tradition de mariages civils, une conception de l'égalité hommes-femmes qui s'accorde mieux avec l'union libre, la libéralisation des lois sur le divorce...

Observant l'ampleur du phénomène, la démographe Céline Le Bourdais, qui dirige à l'université McGill la chaire de recherche du Canada en statistiques sociales et en changement familial, souligne qu'il peut y avoir des conséquences fâcheuses à s'engager sans s'engager. En effet, si longue puisse être une union libre au Québec, elle n'aura pas de «valeur légale» au moment d'une rupture ou d'un décès.

«A moins que les gens n'aient pris des dispositions, ils peuvent se retrouver avec absolument rien au bout de 10 ou 20 ans de vie commune. Si l'un des deux décide ou que l'autre décide de partir avec tous les meubles, il n'y aura pas grand-chose à faire. Le choix est tout à fait valable: il faut seulement bien connaître ce qu'il peut impliquer.»

Alors, pourquoi pas l'union libre... avec contrat?

### Le Devoir

Autres textes en page A 2

## FESTIVALS

SUITE DE LA PAGE 1

programmes de Patrimoine canadien. Les organisateurs d'événements sont invités à remplir leurs demandes d'aide dès maintenant pour l'hiver 2008.

«Il n'y a pas de prérequis quant au caractère professionnel ou non de ces événements, ont précisé aux médias les porte-parole de Patrimoine canadien, lors d'un appel conféré hier. Ce qu'on regardera quand on recevra les demandes de subventions, c'est ce qu'ils [les festivals et événements] font pour la communauté locale. Quand le gouvernement a annoncé les sommes, c'était surtout pour les actions locales.»

Une autre tranche de 4,6 millions permettra de financer les infrastructures nécessaires aux commémorations historiques de nature locale.

Seul un montant de 7,4 millions de dollars sera injecté annuellement dans le programme existant «Présentation des arts Canada», auquel font déjà appel le Festival international de jazz et Juste pour rire. En place depuis 2001, le programme qui soutenait les festivals à la hauteur de 12,5 millions voit donc ses coffres renfloués à 19,9 millions de dollars.

Ces fonds, distribués à partir d'avril 2008, iront aux «festivals artistiques professionnels qui s'engagent, de manière significative et démontrable, à présenter des activités de participation communautaire», indique le feuillet d'information publié par le ministère, qui cite les exemples suivants: «les activités gratuites ou peu coûteuses qui complètent la programmation d'activités payantes», celles «auxquelles participent les artistes professionnels locaux» et celles «qui cherchent à joindre les communautés avoisinantes».

Les réactions négatives à cette annonce ont d'abord afflué. Le président du Regroupement des événements majeurs internationaux a regretté que l'annonce ne reflète pas les demandes faites par les grands festivals d'être reconnus à l'échelle de leur rayonnement.

«A prime abord, je suis très déçu qu'on ne se limite qu'aux arts locaux, alors qu'on a toujours dit que les festivals avaient une action plus large», a indiqué Luc Fournier.

Les principaux intéressés, meneurs des grands festivals québécois, ont quant à eux accueilli la nouvelle avec un contentement prudent, en attendant de voir les incidences réelles de ces nouvelles mesures.

«C'est une bonne nouvelle que Mme Verrier ait réagi aussi vite, a affirmé Alain Simard de l'Équipe Spectra, qui mène le Festival international de jazz et les Francofolies. Il faut voir quelle est la proportion de ce qui ira aux événements de stature internationale. Chose certaine, c'est le premier gouvernement fédéral depuis dix ans qui reconnaît l'industrie du festival et qui veut l'aider à se développer.»

«Ca plutôt l'air positif lance Gilbert Rozon, de Juste pour rire. 7,4 millions, c'est de l'argent frais pour les événements majeurs. Mais c'est combien d'événements majeurs? Il manque une inconnue dans l'équation.»

Ce qui rassure les deux directeurs, c'est la hausse du plafond maximal de l'aide à laquelle ils auront accès. Jusqu'ici fixé à 200 000 \$, il pourrait en effet atteindre le million, selon les porte-parole de Patrimoine canadien.

«Pour la plupart des festivals, ce sera 500 000 \$, mais si c'est un festival qui a un budget de cinq millions ou plus et qu'il s'engage dans des activités communautaires significatives, ce soutien pourrait s'élever jusqu'à un million de dollars», ont-ils déclaré. Il ne faut pas oublier que le ministère compte 353 clients actuels à travers le pays, mais que la plupart de ceux-ci fonctionnent avec un budget de moins de un million.

«N'oubliez pas que le festival type reçoit de nous en moyenne 32 500 \$, soulignent les porte-parole. La plupart œuvrent donc à une tout autre échelle que les grands festivals majeurs.»

Ces nouvelles conditions laissent place à un bel espoir. «Tel que c'est écrit, ça nous laisse croire qu'on aura accès aux fameux millions que nous demandons à cor et à cri depuis plusieurs années, dit M. Rozon. Si jamais ce n'est pas le cas, les cris vont recommencer.»

Le p.-d.-g. de Spectra se réjouit aussi à l'idée de faire des demandes dans le cadre du nouveau programme pour certains volets de ses festivals, comme «la Nuit blanche [du festival Montréal en lumière], c'est très communautaire», note M. Simard. Si des volets d'événements qui ont une nature plus communautaire avec des artistes locaux peuvent avoir accès à ce programme, je pense que ça pourrait être plus équitabilisé pour tout le monde.»

### Le Devoir

## ÉCOLES

SUITE DE LA PAGE 1

prise en compte est celle d'un intrus armé pénétrant dans l'établissement, fait observer M. Trottier.

Les écoles montréalaises ont tout d'abord entrepris de sécuriser leurs portes d'entrée pour obliger tous les visiteurs à s'identifier. Les systèmes de communication interne sont aussi examinés. «S'il y a un intrus dans une école, ce n'est peut-être pas la cloche que je vais faire sonner», illustre M. Trottier, ajoutant que la commission scolaire a acheté quelque 600 walkies-talkies et étudie la possibilité d'utiliser les réseaux informatiques pour mettre en place un système de communication d'urgence.

La perspective d'irruption d'un forcené armé incite également les autorités scolaires à planifier de nouvelles formes de réponse. Plutôt que d'évacuer les enfants à la hâte, il faut prévoir des mesures de confinement dans les classes en attendant que la menace soit écartée, explique M. Trottier. Un court film présentant la simulation d'un tel événement sera présenté à tout le personnel au cours de l'année scolaire.

Poussera-t-on la préparation jusqu'à organiser des simulations d'intrusion auxquelles participeraient les élèves, au même titre que les exercices d'évacuation? «Ça se fait déjà en Ontario et ce n'est pas mal reçu. Mais nous ne sommes pas rendus là. Nous réfléchissons avec le Service de police de la Ville de Montréal sur la façon de sensibiliser les élèves à cette réalité», affirme M. Trottier.

L'ancien directeur d'école a été déchargé de son emploi au printemps 2006 pour préparer les écoles à faire face à l'imprévisible. C'était quelques mois avant que Kimveer Gill ne prenne le collège Dawson d'assaut. «La formation [des directeurs d'école] est arrivée juste à point. Il n'y a pas eu de réticences», fait remarquer M. Trottier.

Au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), on constate que les institutions d'enseignement ont été très actives au cours de l'année pour instaurer des mesures de prévention. La plupart des commissions scolaires ont révisé leurs mesures d'urgence à la suite de la tragédie de septembre dernier. Le SPVM a quant à lui produit un guide

pour aider les intervenants du milieu de l'enseignement à dépister d'éventuels cas problèmes. «Les études montrent que 75 % des cas suspects vont avoir verbalisé leur intention, leur frustration, avant de passer à l'acte», souligne Jean-Guy Gagnon, directeur adjoint de la direction des opérations au SPVM. La réponse est bonne, et plusieurs cas ont été signalés à la police, qui a pour sa part accru les liens entre les postes de quartier et les établissements scolaires.

Le président-directeur général de la firme Prudent, Daniel Dancause, qui se spécialise dans l'accompagnement d'institutions publiques et d'entreprises en ce qui a trait à l'élaboration de mesures de sécurité, constate quant à lui que la demande a été particulièrement forte pour les séances de formation en gestion de crise.

Pour M. Dancause, le drame de Dawson ne constitue cependant pas le principal point tournant dans l'élaboration de mesures d'urgence. «Depuis cinq ou six ans, il y a une amélioration de la résilience, de fois en fois. Le 11 septembre 2001 a été une prise de conscience plus robuste», souligne-t-il. Au cours des années qui ont suivi l'effondrement des tours jumelles, le gouvernement du Québec a exigé que les établissements d'enseignement collaborent à l'élaboration des plans de sécurité civile.

Cela a mené le milieu de l'enseignement à réfléchir davantage aux menaces qui pourraient peser directement sur ses institutions. Selon M. Dancause, la fusillade de Dawson a rendu les gestionnaires moins réticents à mettre en place des mesures de confinement, un scénario jugé quelque peu radical auparavant. «Les établissements commencent à se dire qu'ils sont prêts à vivre cela. La réflexion psychologique des gens évolue au fil des événements auxquels ils sont confrontés. Par exemple, au Québec, nous ne sommes pas rendus à installer des points de fouille à l'entrée des écoles. Aux États-Unis, il y a plusieurs endroits où c'est une procédure normale», explique M. Dancause.

Certains refusent cependant de se laisser happer par l'obsession sécuritaire. À la Fédération des cégeps, qui a eu recours aux services de la firme Prudent pour organiser plusieurs séances de formation au cours de la dernière année, on doute fortement de la capacité des cégeps à éviter un drame comme celui qui a frappé le collège Dawson. «Les cégeps ne doivent pas devenir des forteresses. La sécurité absolue dans un lieu public et ouvert n'est pas possible», soutient la directrice des communications de l'organisme, Caroline Tessier, pré-

sant toutefois que les directions de cégep ont été sensibilisées et que la plupart ont révisé leurs procédures d'urgence. Du côté des universités, la tragédie de Dawson a fait résonner des cloches qui s'étaient déjà fait entendre à Polytechnique en 1989 et à Concordia en 1992. Si les plans de mesures d'urgence y étaient déjà relativement développés à la suite de ces deux jureurs, on a tout de même trouvé le moyen de les améliorer. À l'Université de Montréal, par exemple, on a installé des boutons d'alerte aux guichets du service à la clientèle. À compter d'octobre, on exigera en outre que tous les visiteurs, employés ou étudiants soient munis d'une carte d'identité de l'université lorsqu'ils circuleront dans l'établissement en dehors des heures normales d'activité.

On tentera également de détecter les étudiants visiblement perturbés mentalement. Ainsi, depuis la rentrée, une ligne d'urgence interne 1-PSY a été mise en place. «Cela permet aux employés de parler à un psychologue dès qu'ils sentent qu'un étudiant a un problème devant lequel ils ne savent pas trop comment réagir», explique la responsable des communications de l'Université de Montréal, Sophie Langlois.

À l'université Concordia, durement éprouvée en 1992 lorsque le professeur Valéry Fabrikant avait abattu quatre de ses collègues, on constate surtout que les élèves et le personnel sont beaucoup plus vigilants et signalent plus rapidement des situations suspectes. «Ce qui a changé depuis Dawson, c'est qu'on sait que cela peut arriver n'importe quand. Les gens prennent leurs responsabilités», fait observer la porte-parole de l'institution, Christina Motta.

L'université de langue anglaise a par ailleurs conclu une entente de coopération avec le collège Dawson et les trois autres universités montréalaises. Si un de ces établissements était frappé par une crise, le personnel névralgique pourrait établir son quartier général dans une autre institution d'enseignement et ainsi avoir accès à son système informatique.

Du côté du collège Dawson, on a aussi amélioré les mesures de sécurité. Des verrous pouvant être enclenchés de l'intérieur des salles de classe ont été posés, on a installé un système d'intercoms permettant de diffuser des messages dans diverses sections du collège et le système téléphonique a été amélioré afin que le service 911 puisse retracer la provenance des appels.

### Le Devoir

## ROBERVAL

SUITE DE LA PAGE 1

sont inquiets pour leur avenir.

«Depuis 18 mois, les ventes de machinerie ont chuté de 50 % et les réparations sont en baisse de 30 %», affirme Donat Massie, directeur de la succursale Wajax-Hydrofor de Saint-Félicien, une entreprise qui fournit la grosse machinerie utilisée par les compagnies forestières de la région. Sans l'appui de la multinationale Wajax, qui a racheté l'entreprise Hydrofor en 1995, la succursale serait déjà en faillite, soutient-il. «Le climat d'insécurité est total. Les compagnies ont peur d'investir dans leur machinerie. On pense à restructurer notre entreprise, mais on aimerait d'abord trouver des solutions et de la clientèle. Depuis 18 mois, on ne fait plus de profit, on survit.»

Dehors, bien alignée sous une pluie qui mitraille le Lac-Saint-Jean depuis des heures, les énormes tracteurs et les machines qui servent à aller chercher le bois en forêt attendent de nouveaux propriétaires qui ne viennent pas. «J'en ai pour sept millions de dollars en inventaire», dit Donat Massie, déconcerté.

La crise forestière frappe de plein fouet la région du Lac-Saint-Jean. Sur les 15 000 emplois perdus depuis 2002 dans cette industrie, 30 % l'ont été dans les environs du célèbre lac. Il s'agit d'une véritable bombe économique puisque 60 % des emplois de l'énorme circonscription de Roberval-Lac-Saint-Jean dépendent de la forêt.

L'élection partielle tourne donc évidemment autour de l'économie et de l'emploi, avec la foresterie en tête de lice, suivie du tourisme, de l'agriculture et de l'environnement. Ajoutez aux incertitudes la baisse démographique, jamais bien loin dans les esprits — le Lac-Saint-Jean a perdu 2400 résidents en cinq ans, soit l'équivalent de plusieurs villages de la région —, et vous avez le cocktail idéal pour susciter une réaction chez les électeurs.

Les chiffres sont d'ailleurs éloquentes: alors que le taux de participation au vote par anticipation qui a eu lieu en fin de semaine dernière a diminué par rapport à 2006 dans les circonscriptions d'Outremont et de Saint-Hyacinthe-Bagot (ce qui est normal lors d'élections partielles), il a plutôt bondi à Roberval-Lac-Saint-Jean. Près de 4000 électeurs ont déjà exercé leur droit de vote dans cette circonscription, contre 3416 en 2006, ce qui prouve également que les machines politiques fonctionnent très bien.

Dans les garages de Wajax-Hydrofor, la candidate libérale Louise Boulanger dégaine aux travailleurs sa phrase de

### ROBERVAL-LAC-SAINT-JEAN

Caractéristiques	
Superficie	60 574 km <sup>2</sup>
Municipalités dans la circonscription	37
Population	78 895
Nombre d'électeurs inscrits	62 778
Revenu familiale moyen (277 sur 308 circ.)	52 864 \$
Plus de 65 ans (%)	10

Candidats	
Céline Houde	Bloc québécois
Denis Lebel	Parti conservateur
Louise Boulanger	Parti libéral du Canada
Éric Dubois	NPD
Jean-Luc Bolly	Parti vert du Canada

Résultats en 2006	
Bloc québécois	17 586 45,2 %
Parti conservateur	14 463 37,2 %
Parti libéral du Canada	3 014 7,8 %
NPD	2 154 5,5 %
Parti vert du Canada	1 689 4,3 %

campagne fédérale. «Je veux être votre patronne, je veux travailler pour vous à Ottawa», dit-elle en serrant les mains tachées d'huile des mécaniciens.

Femme d'affaires respectée et reconnue à Saint-Félicien (elle est présidente de la Chambre de commerce et propriétaire de l'autodrome), Mme Boulanger joue la carte de l'entrepreneuse qui sait de quoi elle parle. Même si elle n'est pas favorite pour l'emporter, plusieurs militants libéraux de longue date dans la région sont heureux de constater que le chef Stéphane Dion a réussi à recruter une candidate de ce calibre. Surtout après le désastreux résultat de 2006 dans ce coin de la province, où le Parti libéral n'a récolté que 7,8 % des voix, loin derrière le Bloc québécois (45 %) et le Parti conservateur (37 %). «Les gens veulent suivre quelqu'un en qui ils ont confiance, et je suis le type de personne dont le comté a besoin», soutient Louise Boulanger. Les organisateurs bloquistes et conservateurs s'attendent à ce que la candidate libérale obtienne de bons résultats dans son fief de Saint-Félicien, sans toutefois représenter une menace sérieuse ailleurs dans la circonscription.

Il faut dire que traverser la circonscription de Roberval-Lac-Saint-Jean (60 500 km<sup>2</sup>) prend plus de trois heures en voiture. Dans ce grand territoire parsemé de 37 municipalités, plusieurs électeurs sont réticents à appuyer un candidat trop associé à une ville en particulier. Une réalité qui handicape non seulement Louise Boulanger mais surtout le candidat conservateur et maire de Roberval, Denis

Lebel. Des citoyens craignent qu'il favorise son ancienne ville une fois élu. «C'est vrai, les gens m'en parlent», affirme au Devoir Denis Lebel, assis dans son local électoral au centre de Roberval. «Mais en tant que maire, je suis payé pour défendre les intérêts de ma ville. En tant que député, je dis aux gens que je serai l'homme de tout le comté.»

L'étroite association de Denis Lebel à Roberval (12 000 habitants) et de Louise Boulanger à Saint-Félicien (12 000) pourrait permettre à la candidate bloquiste Céline Houde de s'imposer comme rassembleuse, estiment ses organisateurs. «L'autre grand pôle de vote, celui de Dolbeau [15 000 habitants], pourrait faire la différence, dit un organisateur bloquiste. Mais il faut tout de même aller chercher des votes partout, parce que ça va être serré jusqu'à la fin. C'est vraiment une partielle difficile.» La couleur souverainiste du parti, qui transcende les divisions régionales, pourrait avantager le Bloc dans une lutte aussi serrée.

La grande bagarre, celle qui oppose le Bloc québécois au Parti conservateur, prend racine au même coin de rue, au centre de Roberval. Céline Houde et Denis Lebel ont établi leurs quartiers généraux à 100 mètres l'un de l'autre. Les deux meneurs incontestés dans cette course se livrent une lutte de tous les instants par pancartes et médias interposés.

Lors du passage du Devoir cette semaine, le grand local du Bloc québécois bourdonnait d'activité. Des téléphonistes s'assuraient que les électeurs sympathisants se déplacent lundi. La majorité du Bloc québécois a fondu à seulement 3000 voix en 2006 dans ce bastion souverainiste, et le parti ne peut plus compter sur le charisme de son ancien député, Michel Gauthier, pour lui assurer la victoire.

Céline Houde met donc des bouchées doubles. «Écouter et servir les gens, j'ai fait ça toute ma vie», explique la candidate, infirmière à l'Hôtel-Dieu de Roberval. «Maintenant, je veux aider les gens en tant que députée. Je compte être très présente dans le comté.»

De l'autre côté de la rue, Denis Lebel affiche le calme de celui qui a vu d'autres bagarres électorales dans sa vie. Barbe grise parsemée de blanc, regard bleu et sourire empathique, le candidat conservateur de 53 ans charme avec une facilité déconcertante les électeurs qu'il croise. «On peut dire n'importe quoi pour tenter de se faire élire, mais il faut aussi être capable de livrer la marchandise. Stephen Harper a prouvé qu'il fait ce qu'il dit. C'est important pour les gens, et je compte moi aussi réaliser ce que je dis», affirme-t-il.

Denis Lebel n'entend pas s'asseoir sur sa notoriété locale. «Être connu est une chose, faire voter les gens en est une autre», prévient-il. D'ailleurs, s'il n'est pas élu lundi, il deviendra maire de Roberval.

### Le Devoir

## LE DEVOIR

[www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)  
Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts  
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.  
Renseignements et administration : 514-985-3333

### Comment nous joindre ?

**La rédaction**  
Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
**La publicité**  
Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

### Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

### L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390